



BILAN
D'ACTIVITÉS
2011 DU CNAR
CULTURE

Avec le soutien de



Sommaire

INTRODUCTION GÉNÉRALE : CONTEXTE D'ÉVOLUTION DU CNAR CULTURE	3
IMPACTS ET RÉSULTATS OBSERVÉS	5
BILAN PAR MISSION	8
ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DES ACTIONS DU CNAR CULTURE EN 2012	36
ANNEXES	42
ANNEXE 1 - FICHE CONTACT DIVERS	
ANNEXE 2 - LETTRE D'INFORMATION DU CNAR CULTURE	
ANNEXE 3 - PROGRAMMES DES JOURNÉES D'INFORMATION SUR LE DLA	
ANNEXE 4 - PROGRAMMES DES RENCONTRES D'AVIGNON ET DE REDON	
ANNEXE 5 - BILAN 2011 DE LA CONVENTION CNCRES-UFISC-COFAC-CNAR CULTURE	
ANNEXE 6 - BILAN "MISSION D'APPUI AUX DLA" + TABLEAU DES AVIS ET CONSEILS AUX DLA EN 2011 + EXEMPLES DE RÉPONSES APPORTÉES	
ANNEXE 7 - FICHES SYNTHÈSES DES SOUTIENS SECTORIELS APPORTÉS AUX DLA (EXEMPLES)	
ANNEXE 8 - BILAN DES ACCOMPAGNEMENTS DLA CULTURE 2004-2010	
ANNEXE 9 - TABLEAU DES CONTACTS AVEC LES PRESTATAIRES + ANNUAIRE DES PRESTATAIRES	
ANNEXE 10 - PLAN DE FORMATION DES DLA	
ANNEXE 11 - BILAN DE EXPERIMENTATION DU PAC(T)	
ANNEXE 12 - TABLEAU DES ACTIONS AVEC LES C2RA EN 2011	
ANNEXE 13 - BILAN DE L'ACTION "AUTO-DIAGNOSTIC FINANCIER" EN LIEN AVEC LE CNAR FINANCEMENT	
ANNEXE 14 - FICHES EXPÉRIENCES SUR DEUX ACCOMPAGNEMENTS COLLECTIFS : EUROPE ET ASSOCIATIONS PRIMO-EMPLOYEUSES	
ANNEXE 15 - BILAN DU TSF (TRANSFERT DE SAVOIR FAIRE) EUROPE	
ANNEXE 16 - ANNUAIRE DES 600 FONDATIONS ET FONDS DE DOTATION POUR LA CULTURE	
ANNEXE 17 - LES CONVENTIONS COLLECTIVES APPLICABLES DANS LE SECTEUR CULTUREL	
ANNEXE 18 - MONOGRAPHIES DE TROIS EXEMPLES DE PÔLES DE COOPÉRATIONS OU CLUSTERS CULTURELS	

Un secteur en développement, mais en pleine mutation

Depuis 2004, le DLA a accompagné près de 5 000 associations culturelles, et de fait, la structuration du secteur associatif de l'art et la culture. Ce secteur composé de très petites entreprises fait face depuis plusieurs années à de nombreuses difficultés tant structurelles, réglementaires que budgétaires. Mais, de façon paradoxale, dans le même temps, le monde associatif de la culture connaît un important développement et est en pleine mutation : les pratiques artistiques sont depuis plusieurs années en augmentation, l'offre artistique n'a jamais été si féconde tandis que la professionnalisation se renforce, les emplois sont en hausse, et les associations culturelles et leurs projets artistiques toujours plus nombreux.

Schématiquement, nous pouvons dire que le secteur culturel est composé d'une industrie, d'un secteur institutionnel et d'un secteur associatif, lui-même décomposé en associations employeuses ou non. Ce secteur associatif artistique et culturel employeur de plus de 30 000 structures entend notamment poser la culture comme facteur d'un mieux-vivre ensemble, vecteur d'amélioration du cadre de vie et/ou moteur du développement socio-économique de notre société.

La notion d'économie sociale et solidaire commence à émerger comme un outil structurant pour ce secteur culturel et comme un argument pour le développement de nouvelles formes d'organisations. Ainsi, les friches urbaines, les fabriques artistiques, les créations partagées, les projets d'éducation artistique, les nouvelles formes coopératives, les collectifs artistiques, le soutien aux pratiques en amateur... ces « nouveaux territoires de l'art » comme certains ont pu les qualifier, revendiquent tout autant leur inscription sur le territoire et leur action sur la transformation de la société que leur capacité à participer à la création d'un nouvel espace socio-économique plus juste. Les associations évoluent en outre dans un contexte favorable au développement des associations culturelles et artistiques avec notamment l'agenda 21 de la culture (2004)¹ et la convention de l'Unesco pour la promotion de la diversité culturelle (2005)².

En accompagnant ces acteurs, le DLA participe à dessiner une nouvelle géographie du secteur culturel dans lequel le secteur associatif commence à être reconnu, prend sa place, se structure, se professionnalise.

Un nombre d'associations culturelles et des emplois qui augmentent...

Dans un contexte économique toujours difficile pour un secteur en grande mutation, il semble que la dynamique de création d'associations culturelles et artistiques et de ses emplois se poursuive. Toutefois, une baisse du nombre d'emplois est constatée en 2011, pour la première fois depuis plusieurs années. D'après les premières estimations de Recherches et solidarités (« La France en mouvement » octobre 2011), le secteur culturel devrait perdre près de 3500 emplois.

Si l'augmentation du nombre de création d'associations ralentit un peu depuis deux ans, le secteur culturel représente toujours, et de loin, celui qui crée le plus d'associations : il rassemble d'autre part plus de 20% du

¹ L'agenda 21 établit les bases d'un engagement des villes et des gouvernements en faveur du développement culturel conçu comme quatrième pilier du développement durable. Premier document de référence à vocation mondiale, il pose des engagements dans les domaines des droits de l'homme, de la diversité culturelle, du développement durable, de la démocratie participative et de la création de conditions pour la paix.

² La convention de l'Unesco pour la promotion de la diversité culturelle réaffirme des principes de bases parmi lesquels : le principe du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le principe de l'égalité de dignité et du respect de toutes les cultures, le principe de la complémentarité des aspects économiques et culturels du développement, le principe de développement durable, le principe d'accès équitable.

nombre total d'associations. Avec un nombre de disparitions important et donc un fort renouvellement, le nombre d'associations culturelles est cependant à la hausse. Malgré deux années difficiles sur le plan économique, on constate que depuis dix ans le nombre d'établissements associatifs, tous secteurs confondus, a augmenté de plus de 10%, tandis que sur la même période, l'emploi a augmenté de près de 25%, et même de 1,8% en 2010. Autre indication significative, le nombre moyen de salariés par association a progressé régulièrement entre 2000 et 2010. Nous constatons également une augmentation du nombre d'intermittents indemnisés en 2010.

Enfin, au sein de l'économie sociale qui représente 12,5% des salariés du privé, le secteur associatif regroupe plus de 77% des structures.

...mais une grande fragilité et des baisses budgétaires qui se confirment

Ce secteur culturel associatif fonctionne cependant dans une économie particulièrement fragile et avec une diversité de modèles économiques peu étudiés et par conséquent peu ou mal pris en compte par les pouvoirs publics. Depuis deux ans, cette fragilité est renforcée par la baisse constatée des subventions.

Ainsi, la CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives) et France Active ont mené une enquête entre septembre et novembre 2011 auprès de 877 associations. Elle révèle que 69 % des associations interrogées ont vu au moins un de leurs financements publics baisser (les subventions de l'Etat sont les plus concernées avec 56 % des associations touchées, et 35% des associations déclarent une baisse des subventions des collectivités territoriales). Autre élément sur lequel nous reviendrons, l'enquête menée par la CPCA montre que l'apport du mécénat reste encore très marginal dans les budgets des associations (3% - Nous avons décidé de réactualiser en profondeur un document réalisé en 2006 sur les fondations, nous exploiterons ces résultats en 2012).

IMPACTS ET RÉSULTATS OBSERVÉS

Le secteur culturel, le deuxième secteur le plus accompagné par le DLA...

D'après le bilan DLA 2010, le secteur culturel, avec 852 structures bénéficiaires, est celui qui est le plus accompagné par ce dispositif juste derrière l'insertion par l'activité économique (869 bénéficiaires du DLA). Un réel plébiscite et de forts besoins d'accompagnement qui peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs : l'utilité et l'efficacité du dispositif sont bien relayées par les réseaux et par le bouche à oreille, le fort dynamisme du secteur nécessite des outils toujours nouveaux (gestion, finance, juridique...), la complexité croissante des métiers culturels et de l'environnement administratif et institutionnel demande des appuis réguliers en soutien aux emplois et projets portés par les associations.

Si le DLA accompagne sur des aspects que nous qualifierons d'aide à la « professionnalisation » comme « l'organisation interne, la GRH » (22%) ou encore les aspects économiques et financiers (18%), de plus en plus les associations sont accompagnées sur des problématiques plus globales comme « l'appui au projet et à la stratégie de développement, de consolidation ». Nous y voyons là un signe de maturité du DLA et des structures accompagnées qui privilégient un accompagnement prenant en compte la structure associative en elle-même, son projet, ses partenaires et le territoire.

Pour rappel, depuis 2004, ce sont plus de 15% des associations employeuses du secteur qui ont été accompagnées (5 000 associations), pour certaines, plusieurs fois. Les collectifs d'artistes et les compagnies représentent près de 20% des associations accompagnées, un festival sur quatre a déjà été accompagné par le DLA.

...et avec des résultats probants

En 2010, une mission d'évaluation de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) portant sur le dispositif DLA a été lancée par les ministres Roselyne Bachelot et Xavier Bertrand. Les conclusions très positives des deux inspecteurs sur la pertinence du dispositif nous renforcent dans l'idée que ce dispositif soutenu par le Fonds social européen est essentiel à l'accompagnement des mutations, de la structuration et de la reconnaissance des activités des associations. Le budget des DLA devrait donc être conservé dans le projet de loi de finance 2012, la part dont bénéficierait le secteur culturel devrait se situer comme en 2011 aux alentours de 2 millions d'euros de fonds d'ingénierie.

La dernière mesure d'impact (2011) confirme quant à elle la capacité du dispositif à « consolider économiquement les structures et à développer et pérenniser leurs emplois ». Ainsi, cette mesure d'impact souligne que l'emploi progresse deux fois plus vite dans les associations accompagnées par le DLA que l'augmentation moyenne de l'emploi salarié observé au niveau national sur la même période. Que ce soit sur la part des CDI (augmentation de 25% en deux ans pour les structures accompagnées), le temps de travail (augmentation du temps de travail pour 41% des structures accompagnées), la baisse des emplois aidés, cette enquête met en évidence les effets positifs du dispositif sur le développement des structures et des projets.

Cette enquête repère également une amélioration de la situation économique des structures accompagnées, et surtout des plus fragiles au moment de l'accompagnement, qui leur permet pour 75% d'entre elles de sauvegarder leurs emplois, ou encore, une augmentation du nombre de partenaires financiers (+ 23% pour les partenaires publics, + 25% pour les partenaires privés). En cohérence avec le fait que les thématiques d'accompagnement se concentrent beaucoup sur la consolidation et le développement du projet, cette donnée d'impact permet de mesurer les effets des accompagnements qui privilégient le renforcement de l'ancrage

local. Enfin, l'accompagnement permet également d'améliorer (réinterroger, actualiser) la gouvernance et les outils de gestion.

Annexe 7 : [Bilan DLA 2004-2010](#)

D'une information sur le DLA auprès des fédérations à poursuivre à...

Si les accompagnements proposés par le DLA commencent maintenant à être bien connus des associations culturelles, nous proposons néanmoins chaque année des temps de rencontres et d'information sur le dispositif aux coordinateur/trices des réseaux et fédérations. Deux raisons principales justifient cette action :

- Un turn-over important sur ces postes (une quarantaine de fédérations constituent le Cnar) et chaque nouvel/le arrivant doit maîtriser le fonctionnement du dispositif si nous voulons qu'il/elle en fasse un outil efficient pour ses adhérents.
- Les accompagnements portants (plus de 40%) sur la stratégie de consolidation et le projet de la structure nécessitent de prendre en compte la globalité des problématiques d'un domaine artistique et/ou d'un territoire. L'apport des fédérations est précieux pour l'amélioration des accompagnements, d'où la nécessité d'associer le plus finement possible les groupements culturels au DLA.

... l'élaboration d'une chaîne d'accompagnement en régions

Si le DLA reste un dispositif majeur dans l'accompagnement des associations, il n'en reste pas moins qu'il ne peut couvrir toutes les problématiques et tous les accompagnements nécessaires aux associations sur un territoire. Nous avons initié depuis deux ans un travail de réflexion et d'actions expérimentales sur l'élaboration de « chaînes d'accompagnement » suivant les contextes territoriaux ou sectoriels :

- lien avec des dispositifs d'accompagnement de fédérations (le PACt avec la Fédurok/FSJ),
- groupes de travail régionaux avec les DLA-C2RA pour organiser territorialement ces « chaînes d'accompagnement » (Bretagne, PACA, IDF),
- atelier avec l'Avise dans le cadre des journées professionnelles des DLA, Lien avec la CPNEF-SV et l'AFDAS pour la déclinaison de l'accord ADEC en région,
- lien avec les CRES(S) dans le cadre de la convention CNCRES(S) et leur projet de plateforme régionale (Basse-Normandie, Rhône-Alpes...).

Ces différentes expériences seront à poursuivre et renforcer en 2012 dans plusieurs régions (PACA, BN et HN, RA, IDF...) et avec des fédérations intéressées (Fédurok / FSJ, FFEC, CMF, MJC...).

Notre partenariat renforcé en 2011 avec l'UFISC et la COFAC nous permet maintenant de travailler sur de nombreux chantiers en commun tant en direction des DLA/C2RA qu'en direction de leurs adhérents ou de leurs réflexions et structuration interne.

L'économie sociale et solidaire : un soutien à une structuration plus transversale des acteurs et favorisant les projets culturels territoriaux et en coopération

Depuis le début du dispositif, les acteurs du dispositif DLA butent sur le manque de structuration des acteurs culturels en régions. Nous avons donc engagé avec les deux unions copilotes du Cnar, l'UFISC et la COFAC, un partenariat avec les CRES(S), présentes dans toutes les régions, très souvent porteuses de la mission C2RA et défendant des modes d'organisation et des valeurs dans lesquels se retrouvent nombre d'acteurs culturels. Cette convention de partenariat constitue un véritable levier auprès des C2RA pour associer les regroupements

associatifs en régions et favoriser les accompagnements collectifs et territoriaux. En 2011, nous avons engagé plusieurs actions qui seront poursuivies en 2012 sur des thématiques transversales à d'autres secteurs, et en particulier l'accompagnement et la valorisation des projets favorisant la mutualisation et la coopération des acteurs sur un territoire. Trois monographies analytiques sur des « clusters » ou pôle de coopération ont été produites qui nous serviront de base en 2012 pour provoquer des rencontres et séminaires sur ce thème et soutenir par un appui méthodologique les accompagnements collectifs de ces nouvelles formes d'action. Dans le même sens, nous avons réactualisé nos documents et réflexions sur les groupements d'employeurs dans le secteur culturel afin de répondre au mieux aux demandes des DLA sur ce sujet. Nous inciterons les DLA et C2RA à engager des démarches d'accompagnements collectifs pour des acteurs culturels à l'initiative de ce type de coopération territoriale et de mutualisation d'emplois.

L'Europe, une thématique très présente dans nos actions, mais des mécanismes complexes à s'approprier

Le FSE est un partenaire indispensable du dispositif DLA et du CNAR, ses priorités sont bien entendu inscrites de manière transversale dans toutes nos actions. Ce partenariat européen d'une part, et d'autre part, la forte implication des politiques européennes dans nos politiques intérieures françaises ont favorisé le développement de nombreuses actions.

Plusieurs actions ont été lancées en 2011 : accompagnement collectif avec un C2RA (NPDC) et des DLA (Gironde, Nord), mise en place d'un Transfert de Savoir Faire (TSF) au sein d'une fédération, groupe de travail sur l'influence du droit européen sur les subventions et aides d'Etat, débats (Avignon, Paris...) avec les deux unions sur les SSIEG, sur les mécanismes juridiques et législatifs européens, promotion de programmes auprès des fédérations (Grundwig, Leonardo...). Avec cette action, il s'agissait de s'approprier les programmes de coopération européenne sur les thèmes de l'éducation populaire, l'action culturelle, la formation, la jeunesse.

D'autre part le CNAR Culture prend de mieux en mieux en compte la question de l'égalité femmes/hommes (enquêtes sexuées, participation et promotion de débats sur ce thème auprès des fédérations, ouverture d'une rubrique spécifique dans la lettre Cnar culture, suivi de mémoire d'étudiante).

Des fiches expériences à ...

En 2011, des fiches expériences présentant de façon approfondie deux types d'accompagnements collectifs (l'un sur la recherche de financements européens et l'autre sur les petites associations culturelles primo employeurs) ont été réalisées. Outils de capitalisation, elles entendent apporter aux chargés de mission DLA et C2RA les expériences de leurs pairs dans la mise en place d'accompagnements complexes, décrivant les contextes favorables, les arguments invoqués entre partenaires de l'action et les méthodologies d'intervention mobilisées. Bien que les environnements et marges de manœuvre des DLA soient différents dans chaque département, ces documents peuvent constituer des supports pour identifier des problématiques comparables et inciter les partenaires sur le territoire à expérimenter une action collective testée ailleurs.

En 2012, la capitalisation des expériences d'accompagnements prendra la forme des retours d'expériences sur les accompagnements de projets de coopération et de clusters d'une part, et d'autre part sur les accompagnements des compagnies de spectacle vivant, très largement accompagnées mais pour lesquelles il est encore difficile aujourd'hui de définir les méthodes d'accompagnement les plus pertinentes selon les différents profils et problématiques rencontrées.

... l'observation du secteur

Ces outils de capitalisation et d'analyse alimentent et sont alimentés par toutes les démarches d'observation menées d'une part par des fédérations et réseaux culturels, et d'autre part, par des observatoires aussi variés que les CRES, le DEPS, le CNRS, l'INSEE, Recherches et solidarités ... Le secteur artistique et culturel tout comme celui de l'économie sociale et solidaire, doit nécessairement mieux se connaître et s'observer, analyser ses modes de faire ainsi que ses modèles économiques afin de mieux rendre compte à ses partenaires des réalités de son fonctionnement, de ses activités, de ses besoins en accompagnement. Une coordination de ces diverses démarches d'observation devient nécessaire si nous voulons parvenir à optimiser et harmoniser les résultats et les méthodes souvent hétérogènes. Une telle coordination viendrait soutenir et renforcer les fédérations ayant d'ores et déjà adopté en interne l'observation dite participative et partagée (OPP) qui vise à encourager l'implication des associations dans les démarches d'évaluation et les enquêtes les concernant : réflexion collective et prospective, circulation de l'information, séminaire de restitution... Un groupe de travail sur ces questions a été mis en place au sein de l'UFISC qui devrait suivre l'ensemble de ces démarches tant au niveau national que régional.

La réflexion devrait aussi s'engager plus largement avec les partenaires de la COFAC et de l'UFISC (Ministère de la Culture, Agences culturelles régionales, organismes professionnels...). Enfin, dans le cadre de l'évolution du dispositif DLA et des missions des Cnar, il serait souhaitable qu'avec nos partenaires et l'Avisé nous nous emparions de cette question.

Ces besoins identifiés permettent d'envisager plusieurs actions nouvelles en 2012 :

- L'analyse et l'étude des accompagnements des « compagnies de spectacle vivant » en lien avec les fédérations et des chercheurs.
- L'exploitation des fiches monographiques sur la coopération à travers des groupes de travail avec les DLA et C2RA et une grande rencontre nationale autour des « coopérations territoriales » dans les arts et la culture.
- La poursuite et l'amplification des actions réalisées dans le cadre de la convention CNCRES / Cnar Culture / réseaux en lien avec les C2RA.
- La préparation avec l'Avisé des grands axes d'actions de la prochaine programmation du dispositif 2013-2017, et l'évolution des missions du Cnar.
- Une refonte des formations en direction des chargés de mission DLA en lien avec l'Avisé (notamment réflexion sur leur caractère obligatoire pour les nouveaux arrivants), et mise en place d'actions de formation décentralisées.
- Une formation à l'outil d'auto-diagnostic en IDF en partenariat avec le Cnar Financement et la programmation éventuelle (sous réserve de financements complémentaires) de nouvelles actions en 2013.
- Une meilleure communication des actions du CNAR avec, notamment :
 - Une présence avec un stand aux BIS en associant les DLA et C2RA, et à Avignon,
 - La refonte du site Cnar Culture et de la lettre Cnar.

BILAN PAR MISSION

Axe 1 : Mobiliser sur le territoire national, les têtes de réseaux et les acteurs du mouvement associatif.

Identification des besoins sur 2011

- Besoin d'appropriation du dispositif au sein des fédérations de l'UFISC et de la COFAC (turnover des coordinateurs, des conseils d'administration, nouvelles fédérations).
- Liens à développer entre le secteur de l'ESS (les CRES(S)) et le secteur culturel (méconnaissance des acteurs entre eux, des complémentarités possibles...)
- Liens à développer entre les acteurs de la culture et ceux en charge de son accompagnement (Accord ADEC, services culturels des collectivités, agences régionales, centres de ressources) pour une meilleure complémentarité des actions.
- Sollicitation croissante du CNAR en tant que centre ressource pour une diversité d'acteurs sur les thématiques : culture/ESS/emploi.
- Besoin de création de passerelles entre les acteurs de l'accompagnement au niveau européen pour répondre aux problématiques des projets transnationaux.

Résultats visés :

Amélioration de la connaissance et de l'appropriation du dispositif par les associations

Renforcement de l'effort de structuration associatif

- Améliorer la visibilité du DLA pour les associations.
- Améliorer la reconnaissance mutuelle entre les acteurs du secteur culturel et les acteurs de l'ESS.
- Améliorer les méthodologies et les complémentarités d'accompagnement entre les différents dispositifs ouverts au secteur culturel en France et en Europe.

Missions permanentes

Accueil téléphonique, participation à des AG et CA, lettre d'info du Cnar Culture

Accueil téléphonique et courriel - Annexe 1 : fiche contacts divers

Le Cnar Culture a poursuivi ses missions d'information sur le dispositif avec le maintien d'un accueil téléphonique permanent et de réponses aux sollicitations par email avec des porteurs de projets, acteurs des réseaux, responsables ou salariés d'associations intéressés pour être accompagnés ou à la recherche d'informations sur le Dispositif. Plus d'une trentaine de contacts significatifs (minimum 20 minutes) sont ainsi comptabilisés sur l'année 2011, dont la moitié correspondent à des associations culturelles à la recherche d'informations. Plusieurs collectivités ou institutions se tournent également vers le Cnar Culture afin de mieux comprendre le dispositif DLA ou dans le but de mieux comprendre le secteur associatif culturel.

Présence à des AG et des CA :

Hormis la présence aux CA et AG de l'Ufisc et de la Cofac, le Cnar Culture a été présent auprès de 5 fédérations pour leurs Assemblées Générales ou dans le cadre de séminaires avec animation d'ateliers. Les fédérations concernées sont Thémaa (Association Nationale des Théâtres de Marionnettes et des Arts Associés), la Fédération des Arts de la Rue, la Fraap (Fédération des Réseaux et Associations d'Artistes Plasticiens), la Fédurok (Fédération des lieux de musiques actuelles), la FFEC (Fédération Française des Ecoles de Cirque).

Lettre d'informations du Cnar – Annexe 2 : Lettres d'information du Cnar Culture

La lettre d'information du Cnar a d'autre part été repensée et réorganisée. Elle cible toujours un fichier de quelques 8000 contacts (associations, collectivités, réseaux, professionnel(le)s du secteur culturel), Dans un souci de sensibiliser le secteur associatif culturel aux problématiques liées à l'égalité femmes / hommes, une rubrique spécifique a été créée dans cette lettre d'information. Elle sera mise à jour tout au long de l'année 2012 avec des actualités liées à cette thématique : productions de travaux de recherche, séminaires ou

colloques, actions spécifiques... Le Cnar Culture en a modifié les rubriques et augmenté la fréquence. En 2011, ce sont ainsi six envois qui ont été effectués.

Actions nouvelles inscrites en 2011 dans notre programme d'action

Nouvelle stratégie de promotion du dispositif DLA auprès des adhérents de l'UFISC et la COFAC.

Présence aux Assemblées Générales

- Intervention à un atelier sur la ressource dans le cadre de la participation à l'AG de la FRAAP, Fédération des Réseaux d'Artistes et d'Associations de Plasticiens
- Présentation du dispositif et d'exemples d'accompagnement spécifiques cirque dans le cadre de l'AG de la FFEC, Fédération des Ecoles de Cirque

Ces interventions ont été l'occasion d'un travail de capitalisation des accompagnements menés dans chacune de ces disciplines.

- Participation à l'AG de la fédération des Arts de la Rue (Avril à la Villette)

Formation coordinateur/trices - Annexe 3 : programmes des journées

Compte tenu de la taille réduite de notre équipe, nous ne sommes pas en mesure de nous déplacer sur toutes les assemblées générales ou rendez-vous professionnels du secteur culturel.

Or, nous avons constaté que si la plupart des regroupements de l'UFISC et de la COFAC ont entendu parler du DLA, tous ne savent toujours pas comment s'en emparer, d'autant que l'accompagnement ne fait pas toujours partie de leurs missions. Si le secteur des musiques actuelles est autonome par rapport au dispositif DLA et sait le mobiliser à bon escient, tous les réseaux ne sont pas aussi avancés.

Le CNAR, l'UFISC et la COFAC ont donc proposé aux coordinateurs des regroupements deux journées de travail, en petits groupes, afin de leur permettre de mieux s'approprier et de mieux utiliser le dispositif DLA et d'échanger sur les enjeux et pratiques d'accompagnement. Les deux thématiques choisies étaient le patrimoine et le spectacle vivant.

L'enjeu de la formation de ces coordinateurs étant *in fine* de créer un effet démultiplicateur et on a pu observer que certains coordinateurs ont eu des « déclics » ou ont revu leur position par rapport au dispositif. Par exemple, suite à la journée sur la thématique patrimoine, le délégué général de REMPART a fait paraître un article sur le DLA dans sa lettre d'information.

Poursuite de notre participation à un événement du secteur culturel autour des questions de l'emploi et de l'économie du secteur.

Rencontres d'Avignon - Annexe 4 : Programmes des rencontres

Ces rencontres organisées avec les deux coordinations copilotes du Cnar, l'UFISC et la COFAC offrent une semaine de débats et d'information autour de plusieurs ateliers qui s'organisent autour de plusieurs entrées : atelier sur un dossier technique lié aux accompagnements DLA (subventions et marché public dans le secteur culturel), atelier sur la compréhension de la législation européenne (les SIEG), ou encore des temps plus prospectifs comme « la coopération territoriale » dans le secteur culturel. Cette année, ils s'organisaient autour d'un thème « *Quels nouveaux modes de coopération et de co-construction pour les arts et la culture ?* ». Ces ateliers, dans un grand rendez-vous du secteur, réunissent, en plus des professionnels du secteur, nos

partenaires habituels de la mission Cnar, DLA, C2RA, CRESS, réseaux de l'économie solidaire, techniciens des collectivités, prestataires... Entre outillage technique sur des sujets comme les DLA, les marchés publics, les subventions, les cadres réglementaires européens et ouverture sur des débats de fond sur la place de la culture sur les territoires, la coconstruction des politiques publiques de la culture, ces débats qui réunissent près de 250 personnes permettent d'identifier les besoins des associations, des fédérations, mais également de les confronter aux partenaires institutionnels, d'avoir une approche plus transversale des problématiques, et enfin d'identifier les enjeux et ainsi de préparer les thématiques de travail de l'année qui va suivre.

Mise en place et suivi de la convention entre le CNCRES, la COFAC, l'UFISC et le Cnar culture : poursuite de l'accompagnement de l'UFISC et de la COFAC en régions, et lien avec les organismes culturels territoriaux. Annexe 5 : Bilan

Cette première année de mise en route de la convention signée entre le CNCRES, la COFAC, l'UFISC et le CNAR Culture ont permis de mobiliser conjointement les C2RA-CRES et les adhérents en régions des réseaux des deux unions autour des problématiques liées à l'économie sociale et solidaire et de les intégrer dans un plan d'accompagnement sectoriel C2RA. Pour rappel, cette convention sur trois ans se donne plusieurs objectifs :

- Sensibiliser les acteurs culturels à l'ESS et réciproquement, les acteurs de l'ESS au secteur culturel.
- Identifier les besoins des acteurs culturels afin que les C2RA-CRESS soient en capacité d'offrir des réponses.
- Proposer des coordinations culturelles au sein des CRES(S).
- Identifier les questions et réflexions transversales Culture/ESS.
- Observer et valoriser les initiatives porteuses d'innovations sociales.

En l'absence de cofinancements spécifiques, nous avons privilégié les démarches incitant les trois parties à coopérer sur des actions communes et autant que faire se peut lors d'actions engagées par une des parties. En 2011, nous avons ainsi :

- Organisé des rencontres régionales entre acteurs culturels et C2RA-CRES (Alsace, Bretagne, IDF, Basse-Normandie, Picardie, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées).
- Répondu à des besoins identifiés par l'élaboration de schémas sectoriels avec les C2RA avec les adhérents de l'UFISC et la COFAC en régions.
- Débuté un travail de capitalisation et de rencontres thématiques (autour d'expériences, d'accompagnements collectifs...) qui incitent à la coopération, la mutualisation et plus globalement qui proposent des solutions propres à l'ESS.

Alsace : Deux rencontres ont été organisées, en lien avec l'OGACA, l'UFISC, la COFAC, la CRES, l'Université de Mulhouse et le CNAR Culture. L'une visait à réunir les acteurs culturels et acteurs de l'ESS dans l'objectif de sensibiliser et constituer un groupe culture au sein de la CRES, la seconde, à promouvoir des formes de mutualisation et de soutien à l'emploi adaptée aux petites structures de la culture. Les objectifs en 2012 seront de constituer définitivement ce groupe « culture » au sein de la CRES et, en tant qu'organisme pilote du FSE sur la mesure 4.2.3, la CRES envisage un lien renforcé avec le C2RA et les DLA concernant les accompagnements collectifs.

Bretagne : Deux rencontres ont été organisées, toujours sur le même principe : une rencontre au cours de laquelle les acteurs culturels et ceux de l'ESS se sont rencontrés ; dans un second temps, ont été présentés, valorisés et mis en perspective des exemples de coopération d'acteurs. Ici, ce fut les rencontres du 30 et 31 mai, à Redon autour de l'expérience d'un cluster, les Articulteurs.

Annexe 4 : Programmes des rencontres

Nord-Pas-de-Calais : Une première rencontre a été organisée avec la CRESS, l'APES, les acteurs culturels et le CNAR.

Basse-Normandie : Deux rencontres, l'une avec les acteurs pour préparer une journée « ESS et secteur culturel », et une seconde avec le C2RA-CRESS pour élaborer un schéma d'accompagnement sectoriel. 2012 sera consacrée à la mise en place des actions.

Pays-de-la-Loire : Un groupement d'acteurs culturels lié à l'UFISC est maintenant adhérent de la CRESS PDL. Ce collectif développe en lien avec l'observatoire de la CRESS, une action d'observation du secteur artistique et culturel.

Rhône-Alpes : Les adhérents de l'UFISC et de la COFAC ont été réunis autour de la CRESS pour constituer un « groupe culture ». La CRES ayant en charge l'animation du contrat sectoriel ESS pour la région, les acteurs du « groupe culture » ont présenté trois projets de « clusters » dans ce cadre. L'animation de ce groupe se poursuit en 2012 avec, notamment, l'organisation de deux journées de rencontres, de décryptage et de réflexion autour des projets culturels qui mettent en acte des coopérations sur un territoire (co-organisées par le Cluster Culture et Coopération, l'UFISC, le Cnar Culture, la CRESS).

PACA : Une première rencontre sur la mutualisation a été organisée par la CRESS et des acteurs culturels de la région. Un premier groupe d'acteurs culturels s'est constitué qui se poursuit en 2012 à travers l'organisation de plusieurs journées sur des thématiques choisies en concertation avec les acteurs (subvention/marché public, concertation des ressources en accompagnement...). Le Cnar culture accompagnera l'organisation de ces journées en partenariat avec le C2RA-CRESS.

Bilan et perspectives 2012 autour de cette convention: Nous rencontrons une difficulté depuis le début du dispositif, l'absence de réseaux culturels structurés en région et donc, peu ou pas d'interlocuteurs fédérés pour les DLA et C2RA.

Il nous semble que la signature de cette convention permet de faciliter la mobilisation et la structuration des acteurs culturels en région, et en particulier, ceux qui sont la cible principale des DLA, les associations culturelles d'utilité sociale et/ou de l'ESS. Pour les C2RA, la mobilisation des acteurs culturels autour de l'ESS permet d'envisager des schémas sectoriels adaptés et co-construit avec les acteurs. Enfin, cette convention permet, par les personnes ressources qu'elles mobilisent en région, de faciliter et d'encourager la réflexion sur des thématiques comme « la coopération, la mutualisation des emplois, l'accompagnement ... » et ainsi de valoriser de nouvelles formes d'organisations innovantes sur le plan social et économique que nous voyons se développer sur le territoire national (cluster, CAE, GE...). En 2012, nous tâcherons d'analyser et d'accompagner dans leur développement (via des outils, des accompagnements collectifs DLA, des rencontres et séminaires...), des **expériences de coopération** repérées sur le territoire.

Diffusion et suivi de l'accord ADEC (dans le spectacle vivant) en région

En 2011, nous avons suivi cet accord ADEC dans le spectacle vivant (2 comités de pilotage, groupes de travail, un colloque et 2 réunions avec la directrice de la CPNEF-SV) qui va maintenant être lancée en région. Mais en l'absence de convention et de liens formalisés avec le dispositif DLA, ce n'est plus une action prioritaire cette année pour le Cnar. Nous avons participé au colloque final le 5 mai 2011 présentant les outils élaborés l'année précédente (et auxquels nous avons contribué) et essayé de faire le lien avec le dispositif DLA pour la seconde partie de cet accord. Sa mise en place en région sur la partie « accompagnement des TPE » ne fait pas l'objet d'une contractualisation avec les DLA pour l'instant. Nous pensons que ce dispositif d'accompagnement tel qu'il est expérimenté actuellement en Bretagne par exemple, ne vient pas compléter l'action du DLA. Comme a pu le souligner le rapport d'évaluation de l'IGAS sur le DLA, il nous semble redondant tant sur la forme

(accompagnement individuel et/ou collective avec appel à un prestataire, type d'entreprises visés) que sur le fond (thématiques d'ingénierie, approche technique). Alors qu'en région, les DLA réfléchissent à travailler avec d'autres structures d'accompagnement afin de mieux se coordonner et compléter l'offre d'accompagnement existante, on peut regretter que cet accord ADEC n'ait pas été suffisamment mis en œuvre dans la même dynamique de partenariat que souhaitaient les DLA.

Néanmoins, il devrait exister des déclinaisons régionales de cet accord national pilotées par l'AFDAS. Les DLA seront amenés à vérifier la complémentarité des deux dispositifs.

- Nous tâchons ainsi de définir avec le DLA des Bouches du Rhône et l'agence culturelle régionale (ARCADE) en région PACA, les éléments de complémentarité entre ces accompagnements et les accompagnements DLA, des pistes ont été lancées : sur la dimension artistique, sur des métiers spécifiques comme chargés de production ou de diffusion, sur les entreprises ayant un potentiel de développement d'emplois important...
- Le C2RA Rhône-Alpes et les DLA espèrent engager un partenariat avec l'AFDAS à partir de 2012.
- Enfin, le DLA 33 souhaite engager en 2012 un partenariat avec l'ARACT (pilote local de l'ADEC) et envisager une coopération entre ces deux dispositifs.

Dans la continuité des échanges et appuis du Cnar auprès de ces DLA et des pilotes de l'accord ADEC en 2011, nous resterons en 2012 disponibles en particulier pour la définition de critères d'éligibilité des associations qui seront bénéficiaires d'un dispositif ou d'un autre.

Échanger sur les pratiques d'accompagnements d'associations à l'échelle européenne

Essaimage en Europe

Quelques contacts ont été pris en Europe afin de faire connaître le dispositif DLA. Ces contacts ont été pris en lien avec l'IFAID, la structure porteuse du DLA en Gironde : l'IFAID dispose en effet d'une certaine expérience sur la question européenne et souhaiterait pouvoir échanger sur l'accompagnement avec des homologues européens.

Axe 2 : Apporter un appui-conseil et ressources aux DLA et C2RA

Identification des besoins sur 2011

- Besoin de compréhension des enjeux du secteur culturel pour les nouveaux coordinateurs DLA et C2RA.
- Besoin d'accompagnement des coordinateurs DLA et C2RA pour suivre les réflexions sur les politiques culturelles et les logiques d'accompagnement à la structuration du secteur notamment sur les logiques économiques.
- Demande de la part des fédérations d'une meilleure coordination avec les DLA pour l'accompagnement de leurs adhérents.
- La mise en place de plans sectoriels « culture » élaborés par les DLA/C2RA sont des leviers pour la structuration de l'accompagnement au niveau régional. Peu de territoire les ont encore expérimentés.
- Des problématiques transversales aux différents Cnar pourraient faire l'objet d'actions communes.
- Des sollicitations croissantes naissent autour du fichier prestataires constitué par le Cnar (nouveaux entrants, médiation, mise en réseau..)

Résultats visés :

- **Meilleure formation des coordinateurs « entrants » dans le DLA, soutien des DLA « seniors » dans leur démarche d'amélioration de travail avec les réseaux territoriaux**

- **Meilleure complémentarité entre le dispositif DLA et les accompagnements proposés par les groupements culturels à leurs adhérents**
- **Développement des plans d'accompagnements sectoriels et évaluation de ceux engagés**

Mission permanente :

Appui-conseils aux DLA-C2RA

Dans un souci de professionnaliser les chargés de mission DLA sur le secteur culturel, le Cnar Culture leur propose plusieurs niveaux d'intervention :

- a/ l'appui-conseil ponctuel
- b/ le soutien aux projets sectoriels
- c/ les formations (mission nouvelle)

Appuis/conseils aux DLA

En 2011, 114 demandes de type appui-conseil de la part des chargés de mission DLA ont été formulées auprès du Cnar Culture, en augmentation de 11% par rapport à 2010.

Annexe 6 – Bilan 2011 + tableau des avis et conseils aux DLA 2011 + exemples de réponses apportées

Les demandes de la part des DLA sont issues de quasiment tout le territoire. Seuls les opérateurs DLA du Limousin et de Champagne Ardenne n'ont pas sollicité le Cnar Culture en 2011. Trois régions concentrent 36% des demandes : l'Île-de-France, où le secteur culturel est le plus accompagné, l'Aquitaine (avec 8 demandes sur 12 issues de Gironde) et la région Centre. Par rapport à 2010, les demandes de ce type issues de Bretagne ont été divisées par 2, mais le Cnar Culture a été sollicité deux fois plus que l'année précédente par les DLA des régions Centre, Nord-Pas-de-Calais, Bourgogne, Midi-Pyrénées, et des DOM. Au total 54 départements ont sollicité le Cnar Culture au moins une fois dans l'année (contre 47 en 2010), les plus assidus étant le Nord (2 structures porteuses du DLA) et la Gironde.

Si 53% des demandes portent en partie sur la recherche de prestataires, elles ne sont que très rarement uniquement destinées à cette recherche de prestataires. Le Cnar apporte de façon quasi systématique dans sa réponse des éléments complémentaires : retours sur le diagnostic, apports de documentation, informations sur les réseaux et ressources éventuelles...

Soutien aux actions et projets sectoriels des DLA

Annexe 7 : Fiches synthèses : Guadeloupe, Pays de Rennes, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, IDF

D'autres formes de contacts plus conséquents ont également eu lieu avec les DLA. A noter que les actions liées au PAC(t) - principe d'accompagnement en continu de la Fédurok et de la FSJ - ont également entraîné un ensemble de contacts parfois approfondis avec les DLA (présentation de la démarche, intermédiation avec la fédération...), les prestataires et les fédérations concernées. De la même manière, les travaux liés à la déclinaison de l'accord Adec en région ont impliqué des échanges plus forts avec certains DLA (13, 33, 35 par exemple) (cf ci-dessus).

Appui et/ou participation à des **comités ou groupes de travail sectoriels** et/ou bilan du DLA : cela a été le cas pour les DLA 35, 37, 33.

En projet pour 2012 : Comités sectoriels des DLA 33, 37, 38, 64, 65, 78, DOM

Interventions en lien avec l'emploi culturel et/ou l'accompagnement des associations culturelles :

Participation à un atelier sur l'emploi culturel avec le DLA 47

En projet pour 2012 : dans le cadre des BIS de Nantes, stand tenu avec les DLA / C2RA de la Région Pays de la Loire

Apports de données quantitatives et/ou qualitatives sur les accompagnements DLA pour la culture : pour une communication locale sur le DLA, un diagnostic territorial, un bilan d'activité, une rencontre avec une institution et/ou un partenaire potentiel, une intervention publique sur l'accompagnement des associations culturelles, etc. En 2011, apport de données ciblées pour les DLA 67, 16, 35, Guadeloupe...

Qualification, actualisation et gestion du fichier prestataires, médiation entre les DLA, les fédérations et les prestataires.

Annexe 9 : Tableau des contacts + listing des prestataires

Depuis plusieurs années, au regard des demandes importantes de la part des DLA liées à la recherche de prestataires, le Cnar Culture a créé une base spécifique référençant des prestataires intervenant de façon significative sur le secteur culturel. Fin 2011, cette base est constituée de 193 références.

En 2011, une vingtaine d'échanges avec différents prestataires ont eu lieu : apports d'informations sur le dispositif et son fonctionnement, échanges sur le secteur culturel, apports de ressources ou retours d'expériences pour certaines questions précises (coopératives loi 1947, ressources en termes de GPEC, réseaux...). Régulièrement, le Cnar Culture est ainsi identifié comme centre de ressources pour ces prestataires dans leurs missions d'accompagnement du secteur.

Actions nouvelles :

En mars et avril 2011, le Cnar Culture a proposé deux types de formations aux chargés de mission DLA et C2RA en 3 séances.

Annexe 10 : Plan de formation

- Un temps de sensibilisation pour une meilleure appréhension de la diversité du secteur, sa structuration, les spécificités liées à l'emploi et les grands enjeux. Plutôt destiné aux nouveaux coordinateurs du DLA, ce temps a touché 7 chargés de mission DLA et une chargée de mission C2RA.
- Deux ateliers – formations destinées à favoriser un échange de pratiques et transmettre des apports méthodologiques pour la mise en place d'accompagnements collectifs sectoriels. Ces ateliers ont mobilisé 13 DLA et 2 C2RA. Il s'agissait d'outiller les DLA pour la mise en œuvre d'accompagnements collectifs complexes, notamment en mobilisant des réseaux et des personnes ressources et en impliquant les collectivités et les partenaires.

Poursuite de l'expérimentation du PAC(t), bilan et essaimage auprès d'autres fédérations et des DLA

Annexe 11 : Bilan fédération, Cnar, évaluateur externe

L'année 2011 a confirmé la forte utilisation du dispositif DLA par les adhérents des fédérations FSJ/Fédurok et sa complémentarité avec le PAC(t) (dispositif d'accompagnement en continu des adhérents de ces deux fédérations). La méthode de travail est maintenant rodée entre les DLA et les fédérations : rendez-vous entre la fédération et un adhérent, mise en forme d'un pré-diagnostic, renvoi vers le DLA si nécessité d'un accompagnement ou d'un TSF, mise en place de l'ingénierie DLA en concertation avec les fédérations. Ce sont près de **10 adhérents** qui ont bénéficié d'un accompagnement DLA cette année en lien avec le PAC(t), et **14** qui ont sollicité leur fédération sans être ensuite renvoyés vers un DLA, mais accompagnés en interne via le PAC(t). Le Cnar a fait une **évaluation** de ce dispositif d'accompagnement interne à ces fédérations avec le dispositif DLA.

Nous avons interrogé (atouts/freins/préconisations) 12 DLA sur les 5 phases de ce partenariat : déclenchement, pré-diagnostic, diagnostic, prestataire, bilan. Le bilan est globalement positif et les DLA trouvent ce lien avec des fédérations riche et constructif, améliorant la pertinence de leurs diagnostics et accompagnements.

De leur côté, les deux fédérations ont financé une évaluation externe de l'ensemble de leur dispositif. Les adhérents plébiscitent ce dispositif et souhaitent qu'il soit prolongé dans le temps, voire contractualisé avec la fédération. Il s'agira également de mieux définir le lien entre réseaux régionaux et nationaux, dans la mesure où les apports du PAC(t) et des fédérations au DLA permettent un élargissement à partir d'un accompagnement et d'une problématique individuelle à un ensemble d'associations situé sur l'espace régional.

Enfin, cette méthodologie d'accompagnement propre à une fédération et mise en lien avec le dispositif DLA pourrait être transférée aux autres fédérations du Cnar et/ou déclinée régionalement. Nous envisageons lors d'un séminaire en 2012 de faire partager cette expérience à d'autres fédérations, des DLA et des prestataires.

Schémas sectoriels avec les C2RA - Annexe 12 : Tableau des actions 2011

Des premiers schémas sectoriels ont été mis en place en 2009, ces expériences seront analysées et formalisées au travers d'outils restant à imaginer afin de servir d'exemples aux autres C2RA (exemples : valorisation des capitalisations d'expériences de mécénat en Limousin, élaboration d'une structuration régionale des réseaux culturels autour de l'ESS en Rhône-Alpes, développement des liens réseaux/DLA à l'échelle régionale en Ile-de-France.)

Plusieurs actions sectorielles ont été poursuivies ou lancées en 2011 avec des C2RA. En outre, des actions ont été réalisées de façon spécifique autour de l'expérimentation de la diffusion de l'outil d'autodiagnostic économique et financier

Parmi les échanges les plus significatifs :

Ile-de-France :

En 2011, dans la continuité des actions réalisées dès 2010, un groupe de travail rassemblant le C2RA, le Cnar Culture, ainsi que les réseaux de l'Ufisc et de la Cofac s'est réuni à plusieurs reprises autour de la formalisation d'un plan d'action régional impliquant :

- la perspective d'une meilleure concertation des acteurs de l'accompagnement,
- la mise en place d'actions collectives en direction des adhérents des réseaux (par exemple à travers un projet lié à l'outil d'autodiagnostic du Cnar Financement),
- l'appui aux projets d'observation régionale des fédérations.

Basse-Normandie :

Le C2RA BN a organisé des temps de concertation entre acteurs associatifs culturels avec la participation du Cnar afin de présenter l'action du DLA sur le territoire aux têtes de réseaux repérées et échanger sur des besoins d'accompagnement. Le C2RA a par la suite rencontré de nombreux acteurs institutionnels locaux (plusieurs services du Conseil Régional, l'Afdas, le Pôle Emploi...) et poursuit ses temps de concertation en 2012, avec le soutien du Cnar Culture : formalisation de pistes pour mettre en place des accompagnements collectifs, thématiques d'accompagnement jugées prioritaires...

Picardie :

Travaillant depuis plusieurs années sur la thématique de la mutualisation, le C2RA Picardie a souhaité en 2011 co-organiser avec l'agence régionale Spectacle Vivant en Picardie des rencontres sur la thématique : associations du secteur culturel, quelles coopérations et mutualisations possibles ? Le CNAR Culture qui suit cette démarche du C2RA depuis ses débuts l'a accompagné pour construire cette journée et a participé en tant qu'intervenant (propos introductif sur la coopération et la mutualisation).

PACA :

En 2011, le Cnar Culture a continué ses échanges avec les Têtes de l'Art, acteur régional de l'accompagnement des associations culturelles, suite à la participation aux rencontres sur la mutualisation en Région PACA de novembre 2010 : en particulier, rédaction d'une note / point de vue du Cnar sur la mutualisation pour les actes de cette rencontre organisée en partenariat avec la CRESS/C2RA. En 2012, dans cette région, des liens se construisent entre les DLA et cette structure autour de projets de concertation territoriale pour l'accompagnement du secteur, la mise en place d'actions liées à l'outil d'autodiagnostic (Cnar Financement) ou encore l'éventualité d'une déclinaison de l'accord Adec... Le Cnar Culture est associé aux réflexions à plusieurs échelles.

Pays de la Loire :

En vue de la production d'un diagnostic territorial de l'ESS, la CRESS a sollicité le Cnar Culture pour un retour et un apport de ressources sur le secteur culturel régional. Un travail rédactionnel et une analyse des données quantitatives à la disposition du Cnar ont permis de préciser certaines données de ce document. Le Cnar a également mis en lien la CRESS et les acteurs culturels du territoire travaillant sur des projets d'observation.

Axe 3 : Promouvoir et développer l'activité et l'emploi

Identification des besoins 2011

- Un travail important de défrichage des problématiques financières des associations, en lien avec le Cnar financement, a été réalisé ces dernières années, sur quelques réseaux. À la suite de ces premières analyses, le Cnar financement a conçu un outil d'auto-diagnostic pour les associations. La question de la diffusion, à l'ensemble des associations culturelles, de cet outil serait pertinente à mettre en place à une échelle nationale.
- Trop peu d'associations de « petites » tailles sont en capacité de demander des financements européens, faute d'information et d'accompagnement, passant à côté de ressources financières nouvelles, mais également de projets innovants leur permettant de s'ouvrir à l'Europe.
- Sur les questions de l'emploi, si la mutualisation des emplois permanents a fait l'objet de nombreux travaux et d'expériences de groupements d'employeurs, l'emploi des artistes reste encore très complexe et en définitive peu pris en compte par le dispositif. La dégradation des situations d'emplois des salariés des annexes 8 et 10 du régime social de l'intermittence nécessite un travail d'analyse approfondi des conditions d'emplois de cette catégorie de salariés afin de proposer des accompagnements adaptés aux associations qui les emploient.
- Besoins de mise en cohérence des différentes démarches d'observation initiées par les acteurs et les organismes institutionnels.

Résultats visés :

- **L'Accompagnement à l'appropriation de l'outil d'auto-diagnostic élaboré par France Active contribuera à une meilleure gestion des associations culturelles (augmentation de fond propres, sollicitation des outils d'appuis financiers).**
- **Les formations sur l'accès aux financements européens favoriseront le développement des ressources des associations culturelles et leur ouverture à l'Europe.**

- La multiactivité des artistes pourra être mieux prise en compte par les DLA dans leurs accompagnements des associations artistiques.
- Une meilleure connaissance de l'organisation des fédérations de pratiques artistiques en amateur permettra de concevoir des modalités d'accompagnement adaptées.
- Associer les CRES(S) à une meilleure compréhension du secteur associatif culturel, et inversement, permettra à ces associations de s'enrichir des outils et valeurs de ce secteur.
- L'élaboration de stratégies d'observation concertée et partagée entre les acteurs et les CRES(S) les rendront plus cohérentes et efficaces.

Missions permanentes

Identification des besoins méthodologiques, suivi des démarches d'observation

Groupement d'employeurs

Suite à la parution en 2010 du document *Groupement d'employeurs et associations artistiques et culturelles*, il nous est paru important de suivre certaines des initiatives présentées, d'autant que la mutualisation continue de faire l'objet d'accompagnements DLA. L'objectif n'était pas de procéder à une réactualisation des fiches expériences contenues dans le document (le travail aurait été trop conséquent), mais de proposer un tableau présentant des informations-clés.

Nous avons donc mené des entretiens auprès d'une quinzaine de groupements d'employeurs afin de recueillir des informations sur le nombre et le type d'adhérents, le nombre et le type d'emplois créés, le fonctionnement (présence ou non d'un poste de coordination ou de direction), les questionnements, les besoins d'accompagnement.

Cette enquête a été utile car elle nous a permis d'apprendre que certains groupements d'employeurs avaient disparu, d'autres s'étaient développés en s'élargissant au champ des industries créatives.

Il nous a semblé intéressant de comparer ces informations avec l'évolution des groupements d'employeurs d'autres secteurs, pour procéder à cette mise en perspective, nous avons travaillé avec un consultant spécialisé sur la question (Jean Dalichoux, cabinet Asparagus).

Meilleure gestion des ressources humaines/production fiche primo-employeur **Annexe 14 : Fiche expérience**

Partant du constat récurrent des difficultés à pérenniser leurs emplois pour de nombreuses associations primo-employeurs, le Cnar Culture a réalisé une fiche méthodologique sur un accompagnement collectif, expérimenté par le DLA 33 depuis plusieurs années et visant à appuyer ces associations dans leur gestion et dans leur capacité de projection. Les différents partenaires de l'action ont été interrogés : Pôle Emploi, l'AFDAS (organisme collecteur des fonds formation dans la culture), la DRAC, Direction Régionale des Affaires Culturelles, ainsi que les prestataires et des associations bénéficiaires.

Interventions

Le Cnar Culture a été sollicité par l'Observatoire des Politiques Culturelles pour préparer et animer un atelier à Caen sur la thématique « Logiques de réseaux, pratiques solidaires et de mutualisation » dans le cadre du colloque "Vers une nouvelle économie de l'art et de la culture ?" co-organisé avec le Conseil Régional de Basse Normandie.

Soutien méthodologique et technique aux démarches d'observation : Travaux de l'Ufisc

Les fédérations regroupées au sein de l'Ufisc mènent depuis plusieurs années des actions d'observation participative et partagée. En particulier, deux axes de travail ont été menés pour lesquels le Cnar Culture a apporté un soutien méthodologique et un appui ponctuel (diffusion d'information, conseils, apport de ressources :

- un travail sur la formalisation d'un tronc commun de questions destiné à apporter une cohérence dans les données quantitatives recueillies dans l'ensemble des secteurs d'activité de la culture. Ce tronc commun a été finalisé en 2009. En 2010 et 2011, il s'agissait plus spécifiquement de le promouvoir au sein des différents réseaux et fédérations...
- une action en Ile de France : diffusion d'un questionnaire, analyse des données recueillies et communication sur les principaux résultats. En 2011, le Cnar Culture a participé à la phase de restitution de ces travaux avec une intervention le 14 novembre.

Actions nouvelles

Mise en place d'un partenariat avec le Cnar financement sur la formation des groupements culturels (en national et régional) régionaux sur l'approche de la gestion financière avec l'outil d'auto-diagnostic financier.

Annexe 13: Bilan de l'action

Dans le cadre d'un partenariat fort avec le Cnar Financement, le Cnar Culture a mené un projet expérimental de diffusion de l'outil d'autodiagnostic économique et financier, conçu à l'origine par le Cnar Financement en lien avec un réseau culturel.

En 2011, une expérimentation conséquente a été menée. Elle a permis au Cnar culture de s'associer au Cnar financement autour de différentes actions :

- organisation de 4 réunions d'informations (Paris avec Arcadi, Paris avec les DLA et C2RA, Marseille avec les DLA, C2RA et acteurs ressources/ têtes de réseau, Toulouse avec des têtes de réseaux, des DLA et le C2RA)
- animation de 3 sessions de formation de 2 jours (Aix en Provence, Toulouse, Paris)
- réalisation de documents de communication sur l'outil
- rédaction d'un bilan de l'action du premier semestre
- Relance d'une expérimentation pour l'Ile de France à partir du dernier trimestre 2011 : construction de la méthode pédagogique, mobilisation des partenaires financiers (C2RA et Arcadi), mobilisation des têtes de réseaux
- participation active à des réunions de suivi du projet avec différents acteurs

Diversification des ressources / Europe - Annexe 13 : Fiche expérience

En 2010, en partenariat avec les DLA du Nord et le C2RA du Nord-Pas de Calais, le CNAR Culture avait initié un accompagnement collectif sur la thématique de l'accès aux projets et financements européens liés à la coopération.

Au-delà de l'obtention de moyens complémentaires, de telles démarches contribuent à la professionnalisation des associations : montée en compétences sur la conduite de projet, dynamisation interne, élargissement du réseau de partenaires locaux et internationaux.

Cette action a donné lieu à la rédaction d'une fiche-expérience, intitulée « *des accompagnements collectifs pour enclencher des dynamiques de coopération européenne* » et passant en revue de façon assez approfondie la méthode, les atouts, les effets de la démarche, et donnant également des avis croisés des acteurs concernés (consultant, association...).

Associé à la réunion de restitution, le DLA du Pas de Calais a à son tour mis en place un accompagnement collectif sur la thématique européenne (démarrage automne 2011).

Ce travail a également été l'occasion d'un renforcement du partenariat entre le DLA et l'Agence E2F (Agence

Europe Formation) gérant les programmes de coopération concernés (Grundtvig, Leonardo...). L'Agence a ainsi été présente aux journées nationales des DLA en octobre 2011.

Appui à la professionnalisation des fédérations du CNAR - **Annexe 15 – Bilan**

Le CNAR Culture a joué l'interface pour mettre en place un TSF, Transfert de Savoir-Faire, Dispositif géré par l'Avisé au profit de la Fédurok, fédération de lieux de musiques actuelles. L'objectif était que la structure ressource lui apporte des outils très concrets pour déposer un projet sur la mobilité et la formation des professionnels du secteur (ce projet a été retenu dans le cadre du programme Leonardo)

Diversification des ressources : repérage de 600 fondations pour la culture – **Annexe 16**

A la suite de notre premier repérage de quelques fondations en 2006, nous avons décidé d'actualiser cette fiche. Nous avons identifié 600 fondations et fonds de dotation pour la culture. Ce premier « annuaire » sera affiné en 2012 pour parvenir à l'identification de 30 à 50 fondations susceptibles d'être intéressantes pour les associations de l'art et la culture plus particulièrement ancrée dans l'ESS.

Production d'une parole d'expert

A la demande du ministère des Sports et de l'Avisé, le CNAR Culture a produit une note de sensibilisation sur les programmes de coopération européenne accessibles aux associations. Cette note a été intégrée sous forme d'une parole d'expert dans un guide publié par le ministère des Sports.

Avec les réseaux

Comme en 2010, au vu des bons retours des participants, en 2011, l'UFISC, la COFAC ont proposé en lien avec le Cnar Culture de participer à un cycle de 3 rendez-vous de travail (non consécutifs) pour aider les têtes de réseaux à se repérer et à s'approprier les programmes de coopération européenne sur les thèmes de l'éducation populaire, l'action culturelle, la formation, la jeunesse.

Ce cycle a réuni une quinzaine de participants dont 5 ont déclaré avoir l'intention de déposer un projet européen en 2012 ou ultérieurement.

Poursuite du travail d'exploitation des données issues de l'enquête sur les artistes et leurs emplois, essaimage de l'enquête auprès des DLA.

Nous avons en 2011 communiqué et essaimé les résultats de l'enquête réalisée en 2010 « *Artistes du spectacle vivant, comment vivez-vous les évolutions de votre pratique artistique ?* » Pour rappel plus de 900 personnes avaient répondu. Portant sur les conditions socio-économiques des artistes, sur leurs problématiques d'emploi, les caractéristiques de leurs métiers, cette enquête apporte des éclairages intéressants pour les DLA. Elle a été relayée dans la Scène, la revue de référence pour les professionnels du spectacle vivant.

Améliorer les ressources humaines et leur gestion – Annexe 17 : Les conventions collectives applicables dans le secteur culturel

En lien avec l'UFISC (SMA, Synavi, SCC), et dans la mesure où une nouvelle convention collective va être signée dans le champ culturel, nous avons réactualisé la note sur « les conventions collectives applicables dans le secteur culturel ».

Développer les démarches d'économie sociale et solidaire – Annexe 18 – Fiches expériences

Dans le cadre des réflexions conjointes entre l'UFISC, la COFAC, les CRES, le Labo de l'ESS et les DLA, nous avons débuté un travail sur les « coopérations dans le secteur culturel ». Que ce soit à travers des accompagnements collectifs DLA, les rencontres et séminaires organisés par les deux unions (Redon, Avignon), ou encore avec les

CRESS ou le labo de l'ESS, nous avons identifié des acteurs, des pratiques, et des projets sur des territoires tant urbains que ruraux qui organisaient leurs activités de façon coopératives en mutualisant des moyens et des activités. Nous avons décidé d'aller plus loin dans nos réflexions sur la thématique de la « coopération » : Donner des outils aux DLA pour accompagner ces projets, organiser des temps de rencontres entre acteurs, élus et administrations, et enfin décrypter ces expériences afin d'analyser leur fonctionnement et leur économie. En 2011, nous avons réalisé trois fiches monographiques sur trois expériences de coopération entre plusieurs associations culturelles (ou pas). En 2012, nous poursuivrons ce travail avec notamment une rencontre nationale sur la coopération culturelle avec ces trois expériences en témoignage, et une note méthodologique pour les DLA visant à leur donner repères et méthodes pour l'accompagnement de ce type de projet de coopération.

Appui à la COFAC dans le cadre de l'enquête menée dans leur réseau visant à approfondir la connaissance des adhérents.

Le Cnar Culture a apporté son soutien méthodologique à la réalisation d'une enquête principalement quantitative concernant le travail bénévole et salarié au sein des associations membres des réseaux et fédérations de la Cofac. Ce soutien méthodologique s'est traduit par :

- une aide à la conception du questionnaire
- l'apport d'un outil technique pour la mise en ligne du questionnaire
- le test du questionnaire
- le nettoyage des réponses
- la mise à plat des données sous Modalisa.

Egalité femme/homme

Le CNAR Culture s'attache à suivre les réflexions en cours sur la question de l'égalité entre les emplois des hommes et les femmes dans le secteur de la culture.

A ce titre, nous avons participé aux rencontres du collectif Hommes/Femmes dans le cadre du festival d'Avignon. L'objectif du collectif Hommes/femmes est de repérer les inégalités hommes/femmes dans les milieux de l'art et de la culture, de se mobiliser contre les discriminations observées, de faire évoluer la parité professionnelle. Nous avons également assisté à la première rencontre organisée par le collectif Femm'Ess, dans la continuité des Etats Généraux de l'Ess.

Nous avons d'autre part suivi le travail d'étude mené par la directrice d'un lieu de musiques actuelles (adhérent de la Fédurok, Fédération adhérente du CNAR). Ce travail a fait l'objet d'une communication au sein du SMA, Syndicat des Lieux de Musiques Actuelles.

Une nouvelle rubrique « égalité femmes-hommes » a également été créée dans la lettre informatique du Cnar Culture.

Axe 4 : Contribuer à la coordination, l'évaluation et la capitalisation autour du dispositif national d'accompagnement des activités et services d'utilité sociale.

Identification des besoins

- Soucieux du manque de coopération entre les Cnar sur des problématiques transversales, des chantiers de réflexions ont été lancés par AVISE en 2010 (partenariats entreprises/associations, commande publique, mutualisation des emplois...), la mise en place des actions issues de ces groupes reste à faire. Huit ans après le début du dispositif, de nombreux acteurs souhaitent que des temps de réflexions soient organisés sur l'avenir et l'évolution du dispositif.
- Devant la diversité et le turnover des acteurs du dispositif, la mise en lien des acteurs reste toujours nécessaire.
- Le développement et la structuration des unions et confédérations du Cnar nécessitent toujours un appui soutenu.

Résultats visés :

- Améliorer, sur des thématiques transversales aux Cnar, la pertinence et la cohérence des accompagnements collectifs et des sessions d'information organisés par les DLA-C2RA sur ces problématiques ; harmonisation des travaux des Cnar, mutualisation des chantiers de réflexions et d'actions
 - Faciliter, améliorer, mettre en lien l'ensemble des acteurs du dispositif
 - Aider à la structuration de l'UFISC
 - Amélioration de la qualité et de la coordination des travaux intercnar dans la perspective de mieux accompagner les DLA

Missions permanentes :

Apporter des contributions externes (avec les autres acteurs du dispositif)

Participation aux intercnar/C2RA/

De nombreux travaux et échanges sont organisés à partir d'Avise qui permettent l'animation du réseau des CNAR, DLA, C2RA. Ces échanges sont très nombreux (une quinzaine de réunions et près de 600 mails d'échanges !) dans l'année. Plusieurs niveaux d'échanges et de travail se sont organisés en 2011 :

Les réunions

Les intercnar (1), intercnar/C2RA (1), Comité de suivi national (1), AG de l'Avise. Année des rencontres professionnelles DLA, ces réunions ont été moins nombreuses, remplacées par des réunions ou des échanges sur la préparation de ces deux jours de rencontres.

Les échanges sur des productions

- Une dernière réunion sur l'un des ateliers thématiques débutés en 2010 : « partenariats association/entreprises » afin de finaliser la boîte à outils et les échanges d'expériences.
 - Formalisation des actions des Cnar vers les C2RA – finalisation du tableau d'actions
 - Finalisation du calendrier et des thématiques des formations pour les DLA-C2RA
 - Finalisation pour diffusion via Avise du document « secteur culturel : subventions ou marchés publics ? »

Les relais d'information

Un travail de veille et de relais d'information s'est organisé par nécessité de trier et de ne pas passer à côté d'informations importantes pour le CNAR, ou les DLA : guides, études, conventions, informations sur le secteur culturel, communication sur les DLA à diffuser aux réseaux, sur l'Europe, sur des informations spécifiques aux régions, sur des aspects juridiques, sur la coordination des lettres d'information des autres CNAR ...

Les échanges sur la « vie du réseau »

- Annonce des nouveaux arrivés pour prise de contact, avec éventuellement visite de DLA à Opale comme cette année, les DLA de la Martinique.
 - Renvoi par Karim Zerguit des demandes d'appui/conseil postés sur la liste de diffusion des DLA (une vingtaine)
 - Echanges sur les difficultés administratives liées aux formations, sur l'évolution du dispositif DLA, sur l'évolution des missions Cnar, de la mesure d'impact, sur les plaquettes de communication des Cnar

Les échanges sur ENEE concernant :

- Les changements, modifications, nouvelles ressources ou outillage technique sur ENEE
 - L'analyse et la lecture des synthèses proposées
 - Le transfert de données pour les besoins d'analyse et de bilan du Cnar, ou lors d'études de nos partenaires (étude CAE pour le DEPS)

Les échanges administratifs

- Sur les dossiers FSE (bilan qualitatif et financier, conventions...)
 - Sur les problèmes de trésorerie, l'organisation des comités de pilotage, sur les bilans des Cnar, le comité national
 - Sur les missions Cnar (recadrage, précision, explicitation...)
 - Sur des positions communes à avoir vis-à-vis d'interlocuteurs externe au dispositif (accord ADEC)
 - Sur la mission IGAS

Participation active aux rencontres DLA

En amont des rencontres nationales du Dispositif Local d'Accompagnement en octobre 2011, le Cnar Culture a participé à des temps de préparation pour :

- formaliser des propositions de thématiques pour les forums et ateliers
- aider à l'organisation de ces forums : quels intervenants et témoins possibles, quelles questions à aborder dans ces temps là... ?

Pendant les Journées, l'équipe du Cnar Culture a assuré une participation active avec :

- l'animation de 2 forums
- l'apport de témoignage sur un forum
- la tenue d'un stand ayant permis d'accueillir toute la journée plusieurs chargés de mission DLA ainsi que des partenaires du dispositif. Avaient été conviés sur ce stand 2 représentants de l'Ufisc et de la Cofac.

Le Cnar a également été mobilisé pour repérer le lieu de la soirée organisée par l'Avise pour les opérateurs.

Avec le ministère de la Culture

Nous avons passé beaucoup de temps avec les services du ministère de la Culture sur des travaux de concertation et d'études liés à l'emploi et plus spécifiquement aux emplois aidés.

- Réunions trimestrielles avec les chargés d'emploi des DRAC pour échanger sur les problématiques rencontrées par les correspondants emplois sur les CUI-CAE et sur leur lien avec les coordinateurs DLA.
- Réunions régulières sur le plan de relance pour l'emploi (CUI-CAE).
- Participation active au comité de pilotage de l'étude commandée par le DEPS à Amnyos sur les emplois aidés dans le secteur culturel.

Apporter des contributions internes (avec les membres associés du Cnar Culture)

Cf. Bilan spécifique de l'UFISC et la COFAC (p 27)

Au fil du temps, nous avons gagné en méthodes de travail communes et, afin de gagner en efficacité et en cohérence sur les actions menées avec les deux unions du Cnar, la COFAC et l'UFISC, nous avons privilégié autant que possible les actions et groupes de travail en commun. Plusieurs chantiers se font néanmoins en bilatéral avec l'une ou l'autre des unions.

Actions menées en commun en 2011 :

- Organisation des débats d'Avignon.
- Suivi de la convention CNCRES : Colloque à Redon, Schéma sectoriel ESS en RA, rencontres autour de l'ESS en Bretagne, Alsace, Centre, Nord-pas-de-Calais, Normandie, PACA
- Organisation des formations « financements européens » et « outils d'auto-diagnostic »
- Conception de réunions d'information pour les coordinateur(trice)s des fédérations de la COFAC et de l'UFISC sur le dispositif DLA et la préparation des réunions du nouveau président de la COFAC avec les adhérents afin qu'il présente le partenariat CNAR Culture avec leurs unions
- Participation à l'élaboration de schémas sectoriels (Normandie, IDF, Bretagne).

Echanges administratifs

- Préparation des bilans et projets FSE, convention
- Préparation du programme de l'année à venir et des actions en cours lors des comités de suivi

Echanges d'information générale

- information générale sur le secteur pour prendre en compte une problématique lors de prochains chantiers de travail
- Sur des études qui viennent enrichir nos travaux, cette année sur la mutualisation, l'ESS, la coopération...

Echange et actions avec les membres de la COFAC et de l'UFISC

- Organisation de sessions de travail avec plusieurs coordinatrice sur le DLA (Cf.Axe 1)
- Echange sur la réforme du plan comptable (SMA)
- Echange avec les CMR sur le contenu et la recherche d'intervenants pour un colloque.
- Echange avec la FFMJC sur son repositionnement, sur une analyse des pistes de nouveaux financements en lien avec un cabinet d'étude en charge d'un audit.
- Echange avec la CRMJC (directeur, chargées de mission culture, coordinateur IDF) sur leurs projets de repositionnement et leurs projets en lien avec l'ESS et la convention CNCRES.
- Sollicitation du SMA, de la Fédération des arts de la rue, du Synavi et du SCC sur la relance du plan emploi, l'étude du DEPS sur l'utilisation des emplois aidés dans le secteur culturel, la réactualisation d'une fiche juridique, la note sur les conventions collectives, l'expérimentation d'un service juridique.
 - Participation aux groupes de travail sur l'observation

Participation aux CA des Unions

Nous avons participé à un CA de la COFAC le 28 janvier pour présenter la convention CNCRES et les actions régionales auxquelles la COFAC pourrait s'investir. Egalement le 16 décembre, nous avons participé à une réunion-débat avec tous les membres de la COFAC et le ministère de la Culture sur la finalisation de leur document repère sur les « pratiques amateur ». Enfin, une réunion a été organisée par le ministère de la Culture (DGCA, bureau des pratiques amateur, bureau de l'Emploi, pôle musiques actuelles) avec les membres du bureau de la COFAC pour présenter les travaux en cours et à venir.

Nous participons à tous les CA de l'UFISC (25/01, 22/02, 29/03, 9/5, 6/6), pendant lesquels une ou plusieurs actions en cours avec le Cnar sont abordées.

Convention de partenariat 2011-2013 CNAR Culture UFISC – OPALE

PROJET 2011

La croissance dynamique et atomisée des associations artistiques et culturelles, le morcellement de l'emploi et sa précarité, l'enjeu que représente le dialogue social et la spécificité des questions professionnelles pour le secteur artistique, la transformation actuelle de l'économie culturelle et de ses modèles, la nécessité de structuration de l'entreprise culturelle, l'importance accrue de la dimension européenne et internationale, l'évolution des politiques publiques sont autant de défis auxquels sont aujourd'hui confrontées les structures du secteur artistique et culturel d'utilité sociale.

Face à ces enjeux, l'Ufisc souhaite contribuer à renforcer la structuration sectorielle et professionnelle du secteur en participant à la construction prospective et réaliste d'un espace social et économique adapté aux fonctionnements de ses entreprises et en appuyant et accompagnant le développement des entreprises et des professionnels.

Partageant le constat réalisé par le Cnar Culture et la réponse qu'apporte le dispositif DLA aux entreprises artistiques et culturelles, **l'Ufisc a signé une convention de partenariat 2011-2013 avec l'association Opale dans le cadre des missions et actions du Cnar Culture, et développera les actions suivantes en 2011 :**

Pour mobiliser, sur le territoire national, les têtes de réseaux et les acteurs du mouvement associatif :

Informer et favoriser l'appropriation du dispositif DLA/C2RA/CNAR

- informer les associations culturelles et apporter plus particulièrement aux têtes de réseaux des informations sur le dispositif DLA,
- Informer et réfléchir sur les besoins en accompagnement des entreprises non lucratives artistiques et culturelles employeurs et sur les réponses qui peuvent y être apportées dans le cadre des DLA,
- Participer à la réflexion sur la chaîne de l'accompagnement des entreprises non lucratives
- Favoriser l'appropriation du dispositif par les réseaux, fédérations et syndicats dans l'accompagnement des entreprises (adhérentes ou non).

Favoriser les contacts avec les structures ressources

- Favoriser la relation entre les organisations, les structures et les instances du dispositif pour un travail sur l'accompagnement au plus près des réalités du territoire.
- Développer la mise en relation et les coopérations sur les territoires des structures artistiques et culturelles.

- Accompagner la structuration régionale, notamment dans une réflexion sur la coconstruction des politiques et dans la dynamique de rapprochement entre les structures artistiques et culturelles de l'ESS et les structures de l'ESS.
- Dynamiser les liens avec les autres acteurs de l'accompagnement présents en région comme les centres de ressources, les agences régionales, les pôles territoriaux d'économie solidaire, les CRESS...

Pour promouvoir et développer l'activité et l'emploi :

Actions-outils pour les Structures

- Développer une réflexion sur les financements publics et leurs évolutions (partenariat, concertation territoriale, réglementations...)
- Initier une réflexion prospective sur les mécanismes de mutualisation et de redistribution professionnelles, sectorielles, territoriales...
- Proposer des outils pour la structuration des entreprises artistiques et culturelles non lucratives (gestion, évaluation, coopération...)

Actions-outils pour les Personnels

- Réfléchir aux évolutions des règles sociales dans l'entreprise telles que conventions collectives et proposer des outils pédagogiques et d'information sur ces outils réglementaires pour les entreprises en lien avec le Cnar Culture
- Mener des travaux sur la formation professionnelle, continue et initiale
- Sensibiliser les employeurs du secteur culturel sur les enjeux de la fonction employeur dans le champ de l'ESS, participer à la réflexion, contribuer à l'outillage.
- Engager une réflexion collective sur les métiers artistiques et culturels et leurs évolutions.

Actions-outils pour les Activités

- Continuer la réflexion collective engagée autour de la culture dans le champ de l'économie sociale et solidaire et contribuer à la structuration de cet espace socio-économique
- Travailler à la sensibilisation aux enjeux de l'observation et de l'évaluation et au développement de la démarche d'observation participative et partagée.
- Contribuer aux études et diffuser des éléments de connaissance sur les associations culturelles

Pour contribuer à la coordination, l'évaluation et la capitalisation du dispositif :

- L'Ufisc participe aux comités de suivi et de pilotage ainsi qu'aux réunions réunissant les acteurs et partenaires du dispositif, en concertation avec le Cnar Culture.
- L'Ufisc développe, en lien avec le Cnar Culture, des mutualisations pour renforcer les logiques de développement, de structuration et de consolidation des entreprises et de l'emploi, apportées par le dispositif DLA.
- Elle coordonne, accompagne et favorise une circulation de l'information entre ses organisations membres et avec le Cnar Culture.

- Elle définit, suit et rend compte de la réalisation de la convention année par année.

Pour atteindre ces objectifs, sont mobilisés l'équivalent d'un mi-temps plein du poste de coordination permanente de l'Ufisc ainsi que, sous réserve de validation par Opale-Cnar Culture, des temps de mission dédiés en fonction des actions de l'équipe salariée de l'Ufisc, des élus des organisations membres ou de chargés de mission spécifique.

BILAN 2011

Axe 1 • Mobiliser les associations

- L'Ufisc a continué sa démarche **d'information des têtes de réseaux** sur le sujet de l'accompagnement et sur le dispositif DLA et les missions du Cnar Culture à travers des temps de présentation et de débat lors des conseils d'administration ainsi qu'à travers des temps de rencontre internes portant sur les enjeux associatifs ou professionnels. Elle a également favorisé la présentation et la compréhension du dispositif et de son rôle auprès de différents partenaires publics ou de la société civile.
- L'Ufisc a continué le **travail de réflexion et de capitalisation autour de l'accompagnement** des associations employeurs artistiques et culturels :
 - à travers des journées de travail spécifiques sur le dispositif DLA avec certains de ses membres
 - et en travaillant à la **production ou à l'appui des démarches d'accompagnement par le dispositif DLA dans les régions en lien avec les C2RA** comme en Ile de France (rédaction d'un plan d'action sectoriel, rôle des acteurs de l'accompagnement, organisation d'une rencontre sur les associations culturelles en IDF...), avec le C2RA de Basse Normandie (plan d'action sectoriel) ou le Groupe Accompagnement en Bretagne, initié par le C2RA (chaîne de l'accompagnement).
- L'Ufisc a engagé à travers **la convention avec le Cnar Culture, le Cnres et la Cofac un travail important de mise en réseau, d'appui à la structuration et de travail régional sur les modèles économiques et l'outillage dont ils ont besoin du champ culturel de l'ESS** en lien notamment avec les C2RA, à travers la mise en route d'actions aux côtés de plusieurs CRESS (Bretagne, Rhône Alpes, Alsace, Bourgogne...). Plusieurs réunions de sensibilisation, de lancement et de réflexion se sont tenues pour engager des démarches diverses en fonction de la réalité des territoires.
- L'Ufisc continue également son tour des régions à travers des **formations sur la coconstruction des politiques publiques** (Nantes, Paris, Grand Est...) qui favorise l'interconnaissance et le diagnostic partagé sur une région entre les acteurs et leurs partenaires publics et de l'ESS ainsi que l'échange sur les outils de coconstruction et de coopération.
- Un **état des lieux des actions et démarches initiées en régions** a été réalisée pour une meilleure coordination par l'équipe et implication des membres.

Axe 3 • Développer activité et emploi

- L'Ufisc a continué sa **réflexion et l'information des associations sur l'évolution des financements publics à travers plusieurs actions** : formation à la coconstruction des politiques publiques, travail au sein du GT réglementation du collectif des associations citoyennes, participation au comité de pilotage de l'étude financement de la CPCA, contributions aux consultations européennes sur les SIEG, interventions dans différentes rencontres publiques... **Elle a par ailleurs organisé quatre ateliers sur ce sujet**, en partenariat avec le Cnar culture, la Cofac et la région pays de la Loire, lors de ses rencontres professionnelles en juillet 2011 à Avignon. Une synthèse et transcription des débats ont été engagées.

- Elle a par ailleurs engagé un **travail de production collective autour des expérimentations et propositions sur les démarches de coopération** par les acteurs artistiques et culturels. Elle a ainsi co-organisé avec les Articulteurs un séminaire de 2 jours à Redon sur « culture et développement territorial : osons l'innovation et la solidarité » qui a fait par ailleurs le lien avec les Etats Généraux de l'ESS. Suite aux ateliers d'Avignon, un troisième temps de débat a été prévu à Saint Etienne en mars 2012.
- Elle a travaillé à la **réflexion, la formation et la construction de proposition pour améliorer la structuration des entreprises à travers l'activité, le modèle économique et l'emploi** :
 - Suivi et participation à la démarche expérimentale sur l'outil d'autodiagnostic financier
 - Organisations de formations sur les conventions collectives en partenariat avec ses trois syndicats membres, formation sur l'emploi et le régime intermittent, formation sur les modèles d'entreprises de l'ESS, participation à des rencontres sur les CAE, etc...
 - Repérages d'expériences et réalisation de la synthèse de propositions du groupe « créer, s'évader » dans le cadre des Etats généraux de l'ESS
 - Participation à des espaces de réflexion sur l'emploi et les entreprises (CNPS, DEPS...) et dialogue avec différents acteurs sectoriels ou de l'ESS (rencontres européennes d'Art en Réel, relations avec l'USGERES, réflexion sur les pratiques amateurs de la Cofac...)
- L'Ufisc a renforcé sa contribution à l'information et au débat sur **l'inscription du champ culturel dans l'économie sociale et solidaire**. Elle s'est investie dans les Etats Généraux de l'ESS et a copiloté avec Opale-Cnar Culture le groupe sur l'art et la culture pour la synthèse e constats et de propositions. Elle participe régulièrement aux rencontres et travaux et dialogue de façon continue avec les acteurs de l'ESS (Mes, Usgeres, Cnres, Ripess, Coll. Des associations citoyennes...). L'Ufisc s'est particulièrement engagée dans la réflexion et les propositions sur le **projet de loi cadre pour l'ESS**.
- Elle a travaillé à la **démarche d'observation et d'évaluation participative et partagée** des entreprises artistiques et culturelles de l'ESS (enquête francilienne sur les associations artistiques et culturelles, travail sur les indicateurs d'activité, participation à la démarche d'OPP en Pays de la Loire ...).

Axe 4 • Contributions au dispositif

- L'Ufisc a **contribué aux réflexions développées en concertation** avec le Cnar Culture et les autres partenaires du dispositif (participation aux rencontres d'Avise, participation à une formation des DLA par le Cnar Culture...) et a **informé sur le bilan positif du dispositif** ses partenaires publics et professionnels. Elle participe aux comités de suivi et de pilotage et suivi l'évaluation réalisée par l'IGAS.
- L'Ufisc a mis en œuvre, à travers une mission spécifique, suite au travail réalisé par le Crida sur les perspectives d'évolution de l'Union, un travail de réflexion et de proposition pour une meilleure organisation collective de la production de la ressource et du conseil juridique et social.
- Elle a développé ses relations et ses collaborations avec la Cofac sur différents chantiers tant dans les échanges d'information que sur les actions menées (pratiques amateurs, évaluation des pol. pub, coconstruction, formation europe...) ainsi que sur les réflexions autour du dispositif DLA.
- Elle a coordonné une circulation de l'information entre ses organisations membres et avec le Cnar Culture et a favorisé les échanges avec des fédérations non fédérées. **L'Ufisc s'est élargi à la musique enregistrée et a accueilli un nouveau membre : CD1D, fédération nationale de labels indépendants.**
- De plus, l'Ufisc **définit, suit et rend compte chaque année des objectifs établis** dans la convention et des actions conduites

La croissance dynamique et atomisée des associations artistiques et culturelles, le morcellement de l'emploi et sa précarité, l'enjeu que représente le dialogue social et la spécificité des questions professionnelles pour le secteur artistique, la transformation actuelle de l'économie culturelle et de ses modèles, la nécessité de structuration de l'entreprise culturelle, l'importance accrue de la dimension européenne et internationale, l'évolution des politiques publiques, les besoins en financement sont autant de défis auxquels sont aujourd'hui confrontées les associations du secteur artistique et culturel d'utilité sociale.

Face à ces enjeux, la COFAC souhaite contribuer à renforcer la structuration du secteur en participant à la construction prospective et réaliste d'un espace social et économique adapté aux fonctionnements de ses entreprises et en appuyant et accompagnant le développement des entreprises et des professionnels.

Partageant le constat réalisé par le Cnar Culture et la réponse qu'apporte le dispositif DLA aux entreprises artistiques et culturelles, **la COFAC a signé une convention de partenariat 2008 avec l'association Opale dans le cadre des missions et actions du Cnar Culture, et a développé 9 actions correspondant à trois axes 6 sous-axes.**

Axe 1 : Mobiliser, sur le territoire national, les têtes de réseau et les acteurs du mouvement associatif

La COFAC a sensibilisé plusieurs réseaux adhérents au dispositif DLA. En 2011, elle s'est adressée plus particulièrement aux réseaux de la CNFR, CMJCF, FNCTA, PEC, FEMS.

Elle est intervenue aux AG de la CMF et de la FATP, dans les commissions culture de la FFMJC, de la CMJCF et de la CNFR, aux journées de la Convention Nationale de la CMJCF à Lyon, au festival de la FAMDT Planète Musique. Elle était présente sur le forum Paroles Partagées (avec différentes fédérations d'éducation populaire), et sur le débat de la FFMJC (scènes de proximité à Avignon).

Elle a également sensibilisé la FUSE (Fédération des Usagers du Spectacle Enseigné), qui comptera parmi les nouveaux adhérents de la COFAC en 2012, ainsi que les nouveaux élus et directeurs en poste dans les fédérations : la nouvelle chargée de mission de la FSCF, le nouveau président de la FEMS.

- La COFAC a mis en place, avec l'aide d'Opale, une rencontre/formation des coordinateurs réseaux des associations de patrimoine au dispositif DLA (Patrimoine et environnement, R.E.M.P.A.R.T...).

- Les salariées de la COFAC ont participé, ainsi que des administrateurs réseau, aux formations des DLA aux enjeux du secteur culturel, mais aussi aux rencontres nationales du DLA, à un atelier de présentation du dispositif DLA à Avignon.

- A un niveau régional,

- la COFAC a été en appui à l'élaboration d'une synthèse sur les rencontres réseaux culturels et DLA Ile de France (rencontre organisée en 2010) et à un plan d'action pour l'accompagnement des acteurs culturels en Ile de France (participation aux réunions du comité de suivi) autour du C2RA Ile de France.

- De même, en Basse Normandie, la COFAC a contribué à la réunion d'acteurs culturels autour du C2RA dans le but de faire remonter les problématiques du secteur culturel de l'ESS auprès des pouvoirs publics, de donner un éclairage sur la réalité du secteur associatif culturel de la région en amont de la journée culture et ESS organisée par le conseil régional

La COFAC a échangé tout particulièrement avec le C2RA sur les problématiques des associations de pratiques en amateur ou qui offrent un cadre au développement des pratiques en amateur.

Le but, là aussi, à terme, étant de s'orienter vers un plan d'accompagnement des structures culturelles de l'ESS en Basse-Normandie et de générer une certaine synergie sur le territoire, un territoire où les politiques publiques culturelles sont peu orientées du côté des pratiques en amateur.

- En Bretagne : recherche et formation d'acteurs sur les rencontres DLA et secteur culturel.
- Le nouveau président de la COFAC a poursuivi en 2011 son tour des fédérations qui la constituent. Outre, un point sur le dispositif DLA et la convention CNCRES/UFISC/COFAC/CNAR, il a pu faire le point avec les réseaux rencontrés sur les difficultés des fédérations (notamment financières), les attentes par rapport à la coordination et réfléchir à la restructuration de l'action de la coordination et au projet 2011.
- La structuration du réseau au niveau régional a mobilisé les élus et l'équipe salariée. En effet, la COFAC nationale vient en appui aux personnes en région désireuses de donner un nouveau souffle dans d'anciennes COFAC régionales (Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées) et à celles qui souhaitent développer de nouvelles COFAC régionales dans différentes régions (Champagne-Ardenne, Franche-Comté...).

La structuration de COFAC régionales passe aussi par une participation à la commission des régions de la CPCA et un contact direct avec certaines CPCA régionales.

- De plus, une convention-cadre quadripartite visant à poursuivre la structuration en région des deux coordinations UFISC et COFAC et à sensibiliser les acteurs culturels aux enjeux de l'ESS (entre autres – voir convention en PJ) a été présentée en conseil d'administration de la COFAC, soumise à approbation par un vote et signée.

La COFAC a participé aux actions communes (UFISC/COFAC/CNAR culture/CNCRES) dans le cadre de cette convention, autour des acteurs culturels de l'ESS régionaux (Bretagne, Rhône-Alpes, Alsace, Basse-Normandie, Ile de France,...). (Actions développées dans l'axe 3).

Soutien et appui aux dynamiques locales de regroupement des acteurs culturels de l'ESS autour des CRESS (et des CPCA régionales).

Définition d'un plan d'action autour de la convention.

- Participation aux réflexions sur la réforme de la CPCA.
- Participation au débat CPCA: "A quels enjeux répondent l'existence d'un mouvement associatif organisé? "

Axe 3 : promouvoir et développer l'activité et l'emploi

C'est l'axe qui a mobilisé le plus de ressources durant l'année 2011. Nos efforts se sont portés sur :

- La diversification des ressources des associations. Plusieurs directions ont été explorées :
- Formation de bénévoles et dirigeants de structures membres du réseau au montage de projets éducatifs européens (journées projets éducatifs et financements européens). Ateliers d'information et travail autour d'une démarche déjà engagée de recherche de partenariats européens autour du projet de la structure.
- Réflexions sur le modèle économique des associations et fédérations de la COFAC (en lien avec les réflexions sur l'ESS et la vie associative). Ex : Temps de travail avec la FSCF sur le maintien d'activités culturelles au sein de la fédération (lien sport et culture), participation à la réflexion de la FFMJC sur la fédération, son positionnement et son environnement (temps de travail avec un cabinet de consultants). Temps de travail avec la FATP et Opale sur les évolutions des associations du réseau, qui souhaitent rester bénévoles mais envisagent le salariat au vu des évolutions de la vie associative, de la complexification du montage de dossiers de financement et de la prise en charge d'événements culturels.
- Remontée de données, et relai de l'enquête CPCA sur le financement des associations pour le secteur culturel. Participation au comité de pilotage de l'étude. Repérage dans le réseau d'expériences autour de fonds de dotation et de mécénat.

- Début de réflexion sur le mécénat de proximité en vue d'une formation à destination des membres du réseau en 2012, en lien avec les DLA.

La meilleure gestion de l'entreprise associative.

- Participation au comité de pilotage d'une expérimentation sur la formation à l'outil d'auto-diagnostic financier (CNAR-Financement et CNAR Culture).

Réflexion sur comment familiariser le réseau à cet outil. Organisation de formations à destination des acteurs culturels dans trois régions : Ile de France, Midi-Pyrénées, PACA.

Validation de la synthèse réalisée suite à l'expérimentation.

- Participation au groupe de travail sur l'évaluation des politiques culturelles de la société française d'évaluation et animation d'un atelier aux journées de Nantes. « Co-construire les politiques culturelles sur les territoires : quel rôle pour l'évaluation ? »

- Travail de remontée d'informations et d'interviews pour la CPCA sur des expériences d'accompagnement des associations culturelles par les réseaux dont ils sont membres (dans le cadre d'un numéro de la Vie Associative consacré à l'accompagnement).

Remontée de données et participation à la journée CPCA: « comment accompagner vos adhérents sur leurs problématiques financières ? ».

- Participation au comité de pilotage de l'étude sur la gouvernance des associations de la CPCA.

- Mise en place d'un groupe de travail « formation des amateurs et accompagnement des encadrants de pratiquants en amateur » : préconisations sur le travail entre professionnels et amateurs dans les fédérations musicales qui dispensent des cours.

- Participation à la soirée de sensibilisation: « connaître les réglementations européennes et leurs conséquences sur les associations », organisée par le collectif des associations citoyennes.

L'amélioration des ressources humaines et de leur gestion.

- Participation au groupe « engagement » de la CPCA (service civique, bénévolat, formation des bénévoles, instructions CDVA...).

- Participation aux manifestations et débats dans le cadre de l'année européenne du bénévolat et du volontariat.

- Participation à l'étude sur la formation des bénévoles (financée par la DJEPVA) dans 16 associations nationales. Participation aux entretiens avec des bénévoles et à la rédaction de l'étude.

- Participation au débat avec l'Atelier sur la mesure du bénévolat : enjeux théoriques et pratiques.

- Intervention au colloque de Domaine Musique NPDC: "Rencontres régionales des pratiques chorales des amateurs" sur le bénévolat dans les associations culturelles. Place et rôle du bénévolat, formation des bénévoles, relations avec les salariés...

- Phase de récolte de questionnaires, traitement des données collectées (via Moda Lisa) et début d'analyse d'une enquête dans le réseau COFAC :

« Les ressources humaines dans les associations culturelles : poids et nature du bénévolat dans le réseau COFAC, contribution à la vie culturelle des territoires et liens avec l'emploi ». Cette étude sera finie normalement en 2012.

Le développement d'une démarche d'économie sociale et solidaire et d'activités d'utilités sociales.

- Discussion en bureau sur la convention CNCRESS/UFICS/COFAC/CNAR culture et action de formation à l'ESS et ses enjeux tout au long de l'année à destination des administrateurs de la COFAC.

Réflexion sur les liens entre vie associative et ESS.

- Dans le cadre de la convention :

- En Rhône-Alpes : participation à une rencontre entre la CRESS RA et les acteurs culturels de l'ESS, afin de présenter la convention et les signataires nationaux. Accompagnement des débats. Préfiguration des rencontres de Saint Etienne sur culture et coopération territoriale en 2012.

Liens téléphoniques avec la CRESS RA, afin de réunir autour de la table des acteurs associatifs culturels des réseaux de la COFAC.

- Rencontres de Redon sur « culture et développement territorial ». Participation aux rencontres, mobilisation réseau et communication.

Participation à deux rencontres entre la CRESS Bretagne et les acteurs culturels de l'ESS. Présentation des enjeux de la convention, des structures nationales signataires et participation au lancement d'un groupe de travail avec les acteurs de la région.

- Rencontres régulières avec les « Têtes de l'art », proche des réseaux de la COFAC en PACA, dont le directeur est le premier acteur culturel entré à la CRESS PACA.

- Travail avec la CRESS et le C2RA sur un plan d'accompagnement des structures culturelles de l'ESS (voir axe 1 en IDF et en Basse Normandie).

- Participation aux Etats généraux de l'ESS : élaboration du cahier d'espérance de la COFAC et diffusion des informations sur les cahiers d'espérance et les Etats généraux dans le réseau.

Participation au comité de pilotage du groupe culture des Etats généraux de l'ESS et contribution à la synthèse du groupe.

Présence aux états généraux au Palais Brongniart.

Participation à une rencontre du collectif des associations citoyennes sur le projet de loi sur l'ESS.

- Participation à la semaine de rencontres UFISC/CNAR Culture/COFAC « Quels nouveaux modes de coopération et de co-construction pour les arts et la culture ? ».

4 thématiques :

- Culture et économie solidaire : l'urgence de la coopération territoriale et de la structuration collective.
- Les services d'intérêt général au niveau européen : comprendre les principes et cadres réglementaires pour promouvoir une autre économie.
- Acteurs et collectivités territoriales : prestations par appel d'offre ou partenariat d'intérêt général ?
- La co-construction des politiques de l'art et de la culture, un enjeu majeur de démocratie pour demain (en partenariat avec la région Pays-de-la-Loire).

▪ Le développement de la connaissance des associations culturelles sur le territoire.

- Poursuite de la tentative d'observation du réseau initiée en 2010 (enquête de la COFAC sur les ressources humaines dans le réseau – recueil de données sur l'emploi et le bénévolat).

- Lancement d'un chantier important sur la pratique en amateur :

- Relance d'un débat au niveau national en concertation avec les partenaires : autres réseaux, MCC, collectivités, professionnels de la culture, syndicats... sur la sécurisation du cadre législatif régissant la pratique en amateur.

Rencontres avec les réseaux sur les pratiques en amateur et la législation et notamment lors de manifestations communes entre professionnels et amateurs.

- Réalisation d'une analyse juridique : les pratiques en amateur et la législation. Document qui rappelle le développement historique des pratiques en amateur dans un contexte d'éducation populaire et s'interroge sur les textes qui aujourd'hui régissent la pratique en amateur (décret de 53, code du travail et code du commerce) et les flous juridiques qu'ils laissent.

Une grande partie du temps de travail de la chargée de mission de la COFAC a été consacrée à la réalisation de ce guide, puis à la communication et à la formation auprès des fédérations.

- Elaboration d'un projet d'étude sur les pratiques en amateur dans le réseau, à porter auprès du Ministère (perspective pour 2012/2013 ?...).

- Les fédérations de la COFAC ont interpellé celle-ci sur l'augmentation des tarifs de la SPRE et la modification des tarifs de la SACEM. En 2011, la COFAC a rencontré la SPRE et la SACEM et a monté un groupe de travail autour de la thématique des droits d'auteur. L'idée étant de s'interroger sur la place des associations culturelles dans la diffusion des œuvres auprès des publics et dans la chaîne qui va de la production de l'œuvre par l'auteur à sa réception par le public. L'idée étant de faire du lobbying auprès des sociétés de perception pour que celles-ci, tout en étant garantes du droit d'auteur, ne fassent pas peser un coût financier trop lourd aux associations culturelles qui diffusent les œuvres mais à des fins pédagogiques.

Des perspectives de partenariat avec la SACEM ont été envisagées à ce sujet.

- Mise en lien avec les réseaux pour une fiche repère Avise sur le cinéma associatif, à destination des DLA.

- Participation aux temps forts de rencontre des acteurs culturels : forum Culture pour tous, pour chacun, partagée (forum organisé par le Ministère à destination des associations culturelles), Avignon, participation à la démarche CANOPEEA (Collectif pour des Assises Nationales Ouvertes sur les Pratiques, l'Enseignement et l'Education artistique).

- Travail quotidien de représentation des associations culturelles fédérées (à la CPCA, dans les Ministères (MCC et Jeunesse et vie associative, au comité de suivi de la conférence de la Vie Associative, comité de pilotage de Juris Associations, lobbying pour une place pour le secteur culturel au Haut Conseil de la Vie Associative).

Axe 4 : Contribution à la coordination, l'évaluation et la capitalisation autour du dispositif national.

▪ La COFAC a participé aux comités de suivi du CNAR-Culture, rend compte de ses actions et participe à la diffusion du bilan positif du dispositif auprès de ses membres et partenaires.

▪ La COFAC poursuit une politique de formation de ses dirigeants aux enjeux du CNAR-Culture. Le délégué général du CNAR Culture est invité à des CA de la COFAC.

La nouvelle chargée de mission a également été formée à son arrivée au dispositif (afin de pouvoir participer au travail dans le cadre de la convention), ainsi qu'à sa gestion (remontée des dépenses).

En tant que copilote du CNAR Culture, la COFAC a participé aux réflexions sur le texte de proposition d'orientation du dispositif DLA par la CPCA.

▪ En 2011, la COFAC a consolidé sa collaboration avec l'UFISC, les deux coordinations étant copilotes du CNAR Culture. L'année a été placée sous le signe d'un travail en commun sur certains chantiers, en complémentarité sur d'autres. Cela permet de donner plus de poids à des travaux entrepris dans le cadre du CNAR.

Dans cette perspective, les deux coordinations et le CNAR Culture ont fait des points réguliers tout au long de l'année sur les chantiers dans le cadre de la convention CNAR et de la convention CNCRES/UFISC/COFAC/CNAR

Culture. Les différents partenaires ont présenté leurs programmes d'action 2011 et se sont fixé des objectifs de travail en commun.

En 2011, les structures partenaires dans le cadre du CNAR ont entamé une démarche de réflexion sur les perspectives de mise en commun de la ressource et sur les possibilités d'un travail en complémentarité sur le conseil juridique.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DES ACTIONS DU CNAR CULTURE EN 2012

Axe 1 : Mobiliser sur le territoire national, les têtes de réseaux et les acteurs du mouvement associatif.

Identification des besoins

- 1.1 Mieux communiquer sur le dispositif DLA aux organisations professionnelles, aux têtes de réseaux, aux centres de ressources nationaux, aux agences régionales du secteur culturel
- 1.2 Améliorer la pertinence de la diffusion de l'information sur le DLA et autres dispositifs de soutien à l'emploi auprès de l'ensemble des associations employeuses nationales
- 1.3 Poursuivre les rencontres avec les CRES(S) et les regroupements culturels régionaux
- 1.4 Améliorer les échanges entre réseaux et organismes ressources en Europe

Missions permanentes

Accueil téléphonique, participation à des AG et CA, lettre d'info du Cnar Culture, rendez-vous d'information avec les nouveaux/elles coordinateurs/trices de réseaux

Actions nouvelles

- Coordination avec les **centres de ressources** (IRMA, CNT, HLM, CNV, CND) sur nos missions d'accompagnement respectives et concertation sur la production d'outils méthodologiques **(1.1)**

- Participations à des événements nationaux **(1.1)**
 - Participation aux **BIS 2012**, Biennales internationales du Spectacle Vivant à Nantes, événement phare du secteur culturel : organisation d'un atelier, tenue d'un stand avec les DLA et C2RA des Pays de la Loire et l'AVISE.
 - Co-organisation avec l'UFISC des rencontres nationales « Culture & développement territorial, construire les coopérations » à Saint-Etienne.
 - Présence au festival d'Avignon, participation aux débats professionnels programmés.

- Appui au rapprochement entre les DLA et le DATPE-SV (Dispositif d'Accompagnement des Très Petites Entreprises du Spectacle Vivant), un nouveau dispositif d'accompagnement des entreprises du spectacle vivant dans le cadre de l'accord ADEC, Accord pour le Développement de l'Emploi et des Compétences **(1.2)**.

- Actions de sensibilisation et/ou de relance du dispositif en régions en lien avec les CRES(S). Régions pressenties en 2012 : Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Bourgogne, Alsace, Basse-Normandie... **(1.3)**

- Échanges avec des réseaux et organismes européens sur les pratiques d'accompagnements d'associations des structures à but non lucratif à l'échelle européenne **(1.4)**

Résultats visés :

- Amélioration de la connaissance et de l'appropriation du dispositif par les associations
- Renforcement de l'effort de structuration associative
- Amélioration de l'impact du DLA en faveur des associations isolées

- Amélioration de la coordination des travaux entre le Cnar et les centres de ressources nationaux du secteur culturel
- Amélioration de la transmission des méthodologies d'accompagnement en Europe et de l'information sur les organismes ressources

Axe 2 : Apporter un appui-conseil et ressources aux DLA et C2RA

Identification des besoins sur 2011

- 2.1 Poursuivre les actions de formation en direction des nouveaux entrants DLA-C2RA et des DLA plus anciens (sur programme et à la demande)
- 2.2 Outiller des DLA sur les projets culturels de coopération économique sur les territoires et les aider à monter des accompagnements collectifs sur ce type de projets
- 2.3 Approfondir la méthodologie des accompagnements des « compagnies » (20% des accompagnements DLA) et leurs besoins
- 2.4 Outiller le secteur sur les fondations pour la culture
- 2.5 Participer à la mise en place dans quelques régions de « chaînes d'accompagnement » (agences régionales ou départementales, fédérations, AFDAS, CRES(S)...)
- 2.6 Mieux formaliser les schémas sectoriels culturels des C2RA et les actions liées à la convention CNCRES.

Mission permanente :

Appui-conseils aux DLA-C2RA

Qualification, actualisation et gestion du fichier prestataires, médiation entre les DLA, les fédérations et les prestataires.

Actions nouvelles :

- Poursuite des nouveaux modules de formation en direction des DLA et C2RA. En 2012, nous offrirons la possibilité aux DLA-C2RA de les organiser en régions (PACA, Bretagne). En lien avec l'Avise, nous souhaiterions inclure un module « culture » dès la formation de base des nouveaux DLA. **(2.1)**
- Production (ou actualisation) et diffusion d'outillages méthodologiques liés au besoins des DLA et aux thématiques récurrentes débattues dans le secteur culturel **(2.2)**

En 2012, le travail portera sur :

- L'élaboration d'une fiche méthodologique sur « Accompagner les projets culturels de coopération territoriale »
- Une investigation approfondie auprès des DLA pour faire une analyse de tous les accompagnements des « compagnies » réalisés et faire une remontée des besoins. Des temps d'échange avec quelques prestataires sur les accompagnements de compagnies de spectacle vivant pourront être organisés dans ce sens.

- La réactualisation de la fiche « Secteur culturel : subventions ou marchés publics ? », publication d'une fiche spécifique sur la fiscalité (conséquences économiques induites par les changements des taux de TVA réduits et super réduits)
- Si le DLA reste un dispositif majeur dans l'accompagnement des associations, il n'en reste pas moins qu'il ne peut couvrir toutes les problématiques et tous les accompagnements nécessaires aux associations sur un territoire. Notre partenariat renforcé en 2011 avec l'UFISC, la COFAC et l'ensemble des organismes professionnels nationaux ou en régions nous permet maintenant de travailler de manière plus concertée sur la question de la « **chaîne d'accompagnement** » ainsi que sur de nombreux chantiers en commun tant en direction des DLA/C2RA (ESS, Observation, accompagnements collectifs...) qu'en direction de leurs adhérents.
 - Nous poursuivrons en 2012 les projets en cours depuis 2 ans portant sur l'élaboration de « chaînes d'accompagnement » suivant les différentes situations et les acteurs en présence : lien avec des dispositifs d'accompagnement de fédérations (le PAC(t) avec la Fédurok/FSJ), groupes de travail régionaux avec les DLA-C2RA pour organiser territorialement ces « chaînes d'accompagnement » (Bretagne, PACA, IDF), atelier avec l'Avisé dans le cadre des journées professionnelles des DLA, lien avec la CPNEF-SV et l'AFDAS pour la déclinaison de l'accord ADEC en régions, lien avec les CRES(S) dans le cadre de la convention CNCRES et son projet de plateformes régionales (Basse-Normandie, Rhône-Alpes...). Ces différentes expériences seront à poursuivre et renforcer en 2012 dans plusieurs régions (PACA, BN et HN, RA, IDF...) et avec des fédérations intéressées (Fédurok/FSJ, FFEC, CMF, MJC...).
 - Participation à plusieurs groupes de travail avec les C2RA pour la mise en place de schémas sectoriels et/ou la « chaîne d'accompagnement » sur leur territoire (en lien avec la convention CNCRES) : IDF, Basse-Normandie, Bourgogne, Rhône-Alpes, Bretagne
- Expérimentation avec trois fédérations de l'UFISC d'un travail mutualisé avec le CAGEC, un cabinet spécialisé, portant sur la production mutualisée d'outillage juridique.

Résultats visés :

- **Meilleure adaptation des formations aux disponibilités des DLA et décentralisation**
- **Amélioration de notre soutien aux DLA en les conseillant et outillant plus finement sur ce qui constitue 45% de leurs thématiques d'accompagnement : « développement et stratégie du projet », et également sur leur accompagnement collectif**
- **Harmonisation d'accompagnement DLA avec de nouveaux dispositifs d'accompagnements territoriaux**
- **Meilleure identification des besoins des « compagnies » afin d'affiner les thématiques d'accompagnements et d'améliorer les méthodologies d'accompagnement**
- **Amélioration de l'outillage juridique destiné aux DLA, notamment en s'appuyant sur le travail mutualisé de 3 fédérations avec le CAGEC, cabinet spécialisé**
- **Poursuite du soutien à la mutualisation au sein de l'UFISC**

Axe 3 : Promouvoir et développer l'activité et l'emploi

Identification des besoins

3.1 Participer à la diffusion de l'outil d'auto-diagnostic financier en Ile de France, outil expérimenté en 2011. Malgré le succès et les demandes des structures (associations, DLA, structures d'accompagnement), nous ne pourrons pas, faute d'avoir pu trouver les moyens, poursuivre le développement de cet outil de manière satisfaisante.

- 3.2** Apporter des repères au secteur pour la recherche de nouveaux financements (Europe, fondations privées)
- 3.3** Participer aux actions permettant l'observation du fonctionnement des associations culturelles et artistiques
- 3.4** Identifier, suivre, soutenir le développement d'expériences de coopération territoriale (clusters, pôle de coopération) ou de mutualisation d'emploi qui commencent à voir le jour, et ont besoin de se coordonner, d'être accompagnées
- 3.5** Consolider les partenariats avec les acteurs de l'Ess (Labo de l'ESS et CNCRES) : l'ESS commence à être repérée par les acteurs culturels comme un outil de réflexion et de forme d'organisation adaptée à leur spécificité.
- 3.6** Relayer les rencontres et travaux sur la question de l'égalité homme/femme dans le secteur culturel

Missions permanentes

Identifier les besoins d'outils méthodologiques pour les DLA et les associations
Suivi de la question de l'égalité homme/femme

Actions nouvelles

- Suivi de la formation IDF sur l'outil d'auto-diagnostic (3.1)

Le Cnar Culture s'attachera en 2012 à participer à l'action régionale de diffusion de l'outil d'autodiagnostic auprès des têtes de réseaux franciliens. Cette action est menée en partenariat avec le Cnar Financement, le C2RA IDF ainsi que l'agence régionale Arcadi. Le Cnar Culture poursuivra son appui méthodologique pour la conception des démarches pédagogiques adaptées au secteur et la mobilisation des acteurs.

- Exploitation des résultats du repérage des fondations finançant des projets culturels (actualisation d'un document réalisé en 2006) pour rédiger des fiches plus détaillées sur une trentaine de fondations **(3.2)**.
- Soutien à l'élaboration d'une offre de formation initiée par la COFAC et la Fraap (Fédération des réseaux et associations de plasticiens) à destination de leurs adhérents sur la thématique du mécénat de proximité : conseil pour le déroulé pédagogique, mise en lien avec un consultant spécialisé **(3.2)**
- Diffusion auprès des têtes de réseaux d'informations sur les programmes européens, notamment les programmes de coopération accessibles aux associations : Grundtvig, Leonardo **(3.2)**
- *Exploitation des remontées d'informations sur les groupements d'employeurs du secteur culturel et les monographies sur les expériences de coopération pour faire connaître et valoriser ces projets, nourrir des débats consacrés à ces thèmes, initier des accompagnements collectifs **(3.4)***

La mise en réseau de ces expériences sera favorisée.

- Soutien à la finalisation de l'enquête sur le « bénévolat au sein des réseaux de la COFAC » : appui technique et méthodologique au traitement statistique des informations recueillies dans les questionnaires, accompagnement sur les outils informatiques de traitement des données.
- Suivi de la convention signée avec le CNCRES, la COFAC et l'UFISC, (rencontres, débats, groupe de travail acteurs en régions Bourgogne, Normandie **(3.5)**).

• *Participation aux réflexions et débats sur la question des ressources humaines dans le secteur culturel, en particulier Renforcement de la veille sur la question de l'égalité homme/femme (3.6) : soutien à la diffusion des résultats de l'étude Musiques Actuelles : les femmes sont-elles des hommes comme les autres ?; alimentation d'une rubrique spécifique dans la lettre Cnar culture, suivi du mouvement des collectifs Homme/Femme (collectif pour l'égalité dans le spectacle vivant)*

Résultats visés :

- Améliorer la connaissance des réseaux pour les fondations (diversité des ressources)
- Développer les démarches de coopérations de projets culturels sur les territoires
- Mieux connaître la spécificité du rôle des bénévoles au sein des réseaux culturels
- Développer la connaissance et les outils de l'ESS auprès des réseaux
- Approfondir une connaissance partagée entre acteurs publics et acteurs privés (Observation, enquête)
- Favoriser l'ouverture à des programmes européens, notamment aux programmes de coopération
- Mieux sensibiliser les acteurs et réseaux culturels à la thématique de l'égalité femmes/hommes

Axe 4 : Contribuer à la coordination, l'évaluation et la capitalisation autour du dispositif national d'accompagnement des activités et services d'utilité sociale.

Identification des besoins

- Après 8 ans d'existence, le dispositif DLA et les Cnar doivent faire évoluer leurs missions
- Le lien renforcé avec les deux unions du Cnar, avec des chercheurs, des groupements culturels isolés ou de dimension plus régionale nécessite de les associer plus formellement à Opale, opérateur du Cnar.

Missions permanentes :

Participation aux intercnar/C2RA/JPDLA ; comités de suivi

Actions nouvelles

- Participation active en lien avec Avise, les autres Cnar et les deux unions du Cnar aux réflexions sur l'évolution du dispositif DLA et du cahier des charges du Cnar
- Engagement d'une réflexion sur l'ouverture du CA d'Opale aux deux unions et à d'autres acteurs culturels, chercheurs...
- Suivi de groupes de travail de l'UFISC (mutualisation de services, l'observation participative et partagée) et de la COFAC (enquête bénévoles) dans leur dynamique de structuration.

Résultats visés :

- Faire évoluer le dispositif DLA et les missions des Cnar
- Ouvrir le pilotage du dispositif à d'autres fédérations